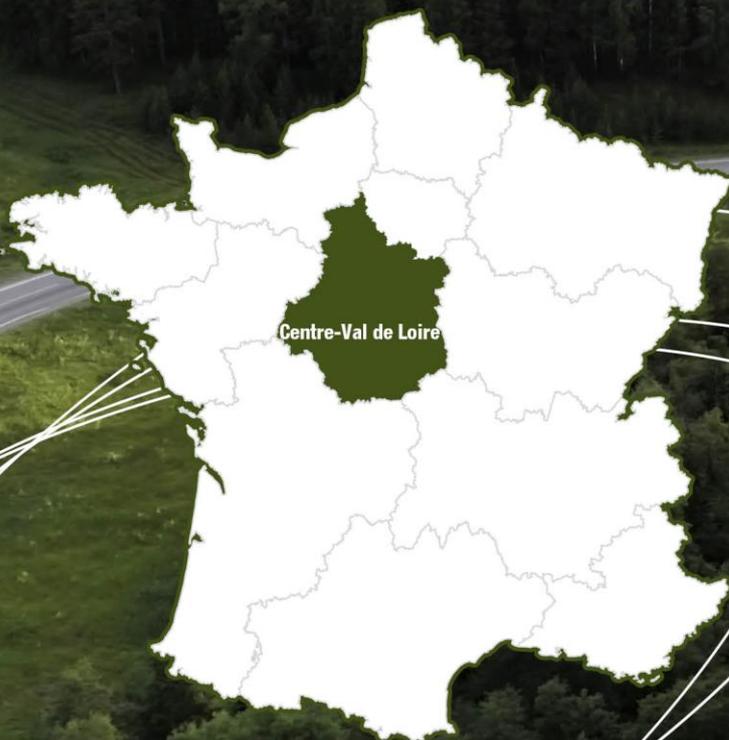




RAPPORT 2024

> CENTRE-VAL DE LOIRE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2024 DE L'OPTL

> CENTRE-VAL DE LOIRE

AFT
ZAC des Châtelliers Nord
285 rue Léonard de Vinci
45400 SEMOY

Tél. 07 86 38 85 95

centre@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Centre-Val de Loire grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2023 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire.....	3
Edito.....	4
Champ d’application et d’observation.....	5
L’emploi et les employeurs de la Branche.....	9
Les effectifs salariés.....	13
La localisation des emplois.....	20
La démographie.....	24
Les caractéristiques des emplois.....	30
La typologie des métiers conduite.....	34
Rémunération.....	35
La formation dans la Branche.....	37
La dynamique de l’emploi.....	47
La prospective globale pour la région.....	54

Edito

Cette édition du rapport OPTL Centre-Val de Loire dresse le bilan 2023 de l'emploi et de la formation dans les transports et la logistique. Une année marquée dans notre région par une dynamique de l'emploi dans la branche transports et activités auxiliaires du transport malgré une conjoncture incertaine.

Avec un taux de croissance de 1,22% en 2023, supérieur de 0,9 point à celui constaté au niveau national, ce sont aujourd'hui 33 238 salariés qui œuvrent au quotidien dans les 1 507 établissements de notre secteur en région pour le bénéfice de la population, que ce soit en transports de marchandises, transports de voyageurs ou en transports sanitaires.

Si la situation en 2022 avait été exacerbée par les conséquences directes de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, tension qui a conduit à de naturelles incertitudes, la résilience des entreprises et de leurs salariés a permis de résister au ralentissement de la croissance du PIB, avec une orientation comparable en région le PIB croît de 0,9 % sur 2023, après une progression de 2,5 % en 2022.

Cette nouvelle édition du rapport OPTL met en lumière certains indicateurs sur le développement de l'emploi des jeunes et de la mixité dans nos métiers, et la manière dont nous pouvons collectivement œuvrer pour promouvoir nos métiers auprès d'un plus large public en quête d'emplois durables et non délocalisables. Nos métiers ont un sens, et nous devons le faire savoir plus encore.

Nous saluons le travail effectué par l'ensemble des partenaires (Etat, Région, Education Nationale, Prescripteurs, ...) en Centre-Val de Loire pour faire connaître et reconnaître notre profession, d'autant que les nouvelles technologies, la décarbonation, l'immédiateté souhaitée par les consommateurs entraînent d'ores et déjà des mutations dans nos métiers, qui vont encore s'accélérer.

Des actions ont été récemment initiées avec le soutien des services de la DREETS sur la prévention des risques métiers, et le développement de la RSE dans notre profession. Il nous sera sans doute nécessaire de porter prochainement une réflexion sur la mise en œuvre d'un contrat d'objectif territorial Transport-Logistique permettant d'anticiper les besoins en compétences à venir, d'ajuster au mieux l'offre de formation aux possibilités de l'emploi, de concourir à l'effort global d'élévation du niveau de qualification de la population eu égard aux exigences socio-économiques de la région et aux besoins des entreprises en termes de compétences, de favoriser l'insertion professionnelle et l'égalité des chances. En résumé, il nous faut valoriser et rendre plus attractif secteur qui a vu croître sur la décennie ses effectifs de 20% avec 5 500 collaborateurs supplémentaires.

Nous profitons de cette introduction pour remercier très chaleureusement, comme il se doit, tous les partenaires publics qui nous transmettent leurs données statistiques, les chefs d'entreprises ou leurs représentants qui acceptent de jouer le jeu des réponses à nos questionnaires lors des visites et sollicitations, permettant à l'équipe de l'AFT Centre-Val de Loire de rédiger ce rapport. Vos informations sont précieuses pour affiner les données. Merci également à l'OPCO Mobilités pour son aide.



La Présidence Paritaire de l'OPTL Centre-Val de Loire,

Sandra JACQUEMIN
Présidente

Stéphane MOUSSET
Vice-Président

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux ont marqué leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL.

Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est donc présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

Le rapport national est accessible à l'aide du lien qui suit :

[Rapport NATIONAL 2024](#)



- Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Les secteurs d'activité relevant de la CCNT		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En **Centre-Val de Loire**, on met ainsi en évidence que :

- **47%** des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe **62%** des conducteurs routiers et grands routiers et **22%** des conducteurs livreurs.
- **62%** des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. **34%** sont employés dans le transport urbain de voyageurs. **4%** des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

« Calage » des données d'enquête sur les statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'URSSAF CAISSE NATIONALE qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE 2009-2019

Les séries URSSAF CAISSE NATIONALE pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'URSSAF CAISSE NATIONALE, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'URSSAF CAISSE NATIONALE. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE mises à jour.

➤ Livrables

Une enquête annuelle réalisée en région auprès des transporteurs

Les entreprises régionales de la branche sont invitées, sous couvert d'anonymat, à communiquer un état de leurs effectifs au 31 décembre et à répondre à un questionnaire dédié à leurs enjeux emploi et formation. L'exploitation des résultats est menée selon la méthode des quotas, par région, taille d'établissement et secteurs d'activité de la branche.

En 2023, la région **Centre-Val de Loire** a recueilli et exploité **149** questionnaires, soit **9,9 %** des établissements de la branche conventionnelle régionale, représentant **12,7%** des salariés.

Production principale

Productions complémentaires

- **Le rapport national** de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications Transport Logistique
Présente un portrait, actualisé tous les ans, de la branche en France.
Traite, chaque année, des grands enjeux emploi/formation de branche.
- **Le rapport régional** de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications Transport Logistique
Décline, à l'échelle locale, les données et analyses nationales.
Approfondit les spécificités et les particularités régionales de la branche.

- **Synthèse régionale**
Un « 4 pages » qui offre une présentation des chiffres clés de la branche en région.
- **Synthèses sectorielles**
Trois folios de 4 pages qui zooment sur chacun des 3 grands secteurs d'activité de la branche en région.
- **Synthèses personnalisées**
Un ensemble d'indicateurs RH individualisés remis aux entreprises qui répondent à l'enquête annuelle.
- **Présentation publique**
Une conférence régionale, dédiée au rapport OPTL, favorise l'échange entre la branche et les institutions.

L'emploi et les employeurs de la Branche

Les établissements

Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité. Selon les définitions de l'INSEE, une entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

Il existe deux grandes catégories (ou familles) :

- l'entreprise individuelle qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de son exploitant (commerçant, artisan, profession libérale) ;
- l'entreprise dite personne morale : société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL).

Un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée, mais dépendant juridiquement d'une entreprise. C'est le lieu où est effectivement exercée l'activité (magasin, atelier).

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2023

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	911	60%	61%
Transport routier de voyageurs	84	6%	6%
Déménagement	43	3%	3%
Location	43	3%	3%
Auxiliaires de transport	137	9%	11%
Prestataires logistiques	98	6%	4%
Transport sanitaire	191	13%	12%
Ensemble de la branche	1 507	100%	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2022 (% arrondis)

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	5 551	93 %	94 %
Transport routier de voyageurs	79	1 %	1 %
Déménagement	36	1 %	1 %
Location	67	1 %	1 %
Auxiliaires de transport	84	1 %	2 %
Prestataires logistiques	54	1 %	1 %
Transport sanitaire	89	1 %	1 %
Ensemble de la branche	6 215	100 %	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Au moment de l'édition du présent rapport, l'INSEE n'était pas encore en mesure de fournir des données actualisées relatives aux entreprises et établissements du fait d'une refonte de son système d'information. Les données sont donc celles au 1^{er} janvier 2022.

Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2023

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec ou sans salariés	2 535	20	34	2 589
Evolution 2023 / 2022	63 %	122 %	325 %	65 %

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

En 2023, plus de 60 929 établissements ont été créés dans la Branche au niveau national, dont plus de 2 500 en région Centre-Val de Loire. Ces établissements sont majoritairement sans salarié.

On observe en 2023 une accélération des créations d'établissements (+ 9 %), sans prendre en compte le transport sanitaire.

Pour le transport sanitaire, Ellisphère, qui communique ces données, évoque un effet de rattrapage au niveau du guichet unique (obligatoire depuis le 1er janvier 2023 pour les formalités de création, de modification ou de cessation d'activité de toutes les entreprises), qui a provoqué un volume de créations non significatif. Globalement, depuis son instauration, plusieurs institutions dénoncent les dysfonctionnements de ce guichet unique, qui entraînent un retard important dans le traitement des formalités et une difficulté dans l'analyse des données.

Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2023

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	131	6	11	148
Evolution 2023 / 2022	108 %	0 %	-39 %	70%
Entreprises sans salariés	156	4	5	164
Evolution 2023 / 2022	-26%	-58%	-50%	-27%
Non déterminé	1 342	8	5	1 355
Evolution 2023 / 2022	80%	-10%	67%	79%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

En 2023, dans la Branche, on observe globalement un niveau de défaillances d'entreprises et cessations d'activité comparable à 2022. La plupart d'entre elles ont eu lieu dans le secteur du transport routier de marchandises (96 %) et notamment 83 % dans le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » qui correspond à l'activité de transport et livraison de colis, activité très développée pendant la crise sanitaire Covid-19 à la suite de l'augmentation du e-commerce.

En fait, les défaillances et cessations ont eu tendance à se replier dans les « Autres activités de poste et de courrier » (-3%), tandis qu'elles ont progressé dans l'ensemble des autres secteurs d'activité (+ 22 % en 2023, soit 7 255 cas).

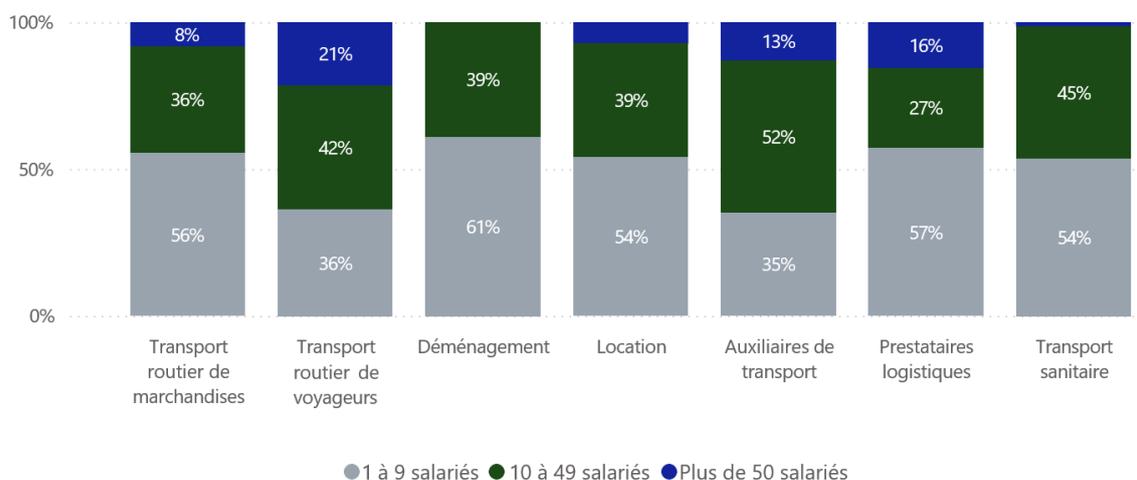
Leur nombre s'élève ainsi à 42 465 au niveau national, dont 1 667 en Centre-Val de Loire.

En Centre-Val de Loire, près de 98 % de celles-ci sont enregistrées dans le transport de marchandises et 86 % uniquement pour le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier », qui correspond à l'activité de transport et livraison de colis, activité très développée pendant la crise sanitaire à la suite de l'augmentation du e-commerce.

Dans plus de 95% des cas, il s'agit de cessations d'activité, avec des petites entreprises qui commençaient à rencontrer des difficultés et ont préféré se mettre en cessation d'activité plutôt que d'aller vers une procédure judiciaire.

Les caractéristiques des employeurs

Pourcentage d'établissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2023



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Nombre d'établissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2023

Libellé activités	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	Plus de 50 salariés	Total
Transport routier de marchandises	507	329	74	911
Transport routier de voyageurs	31	35	18	84
Déménagement	26	17		43
Location	23	17	3	43
Auxiliaires de transport	48	71	18	137
Prestataires logistiques	56	26	15	98
Transport sanitaire	102	86	3	191
Total	794	581	131	1 507

En 2023, le nombre d'établissements de la Branche avec salariés en Centre-Val de Loire progresse de 1 % avec 1 507 établissements avec salariés recensés sur la région

Nous notons que :

- 52 % des établissements de la branche en Centre-Val de Loire comptent moins de 10 salariés (58 % au niveau national),
- 39 % employaient entre 10 et 49 salariés (34% au niveau national),
- 9 % avaient un effectif de 50 salariés et plus (8% au niveau national).

Le secteur des déménagements est le secteur qui compte le plus faible effectif par établissement. On notera également, que plus de 21 % des établissements de transports de voyageurs, et 16% des prestataires logistiques ont des effectifs de 50 salariés et plus (21% en TRV et 13% en PRL au niveau national).

Répartition des établissements employeurs par département et par activité au 31 décembre 2023

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loiret	Loir-et-Cher	Région
AUX	11	16	10	34	55	12	137
DEM	6	9	2	8	16	2	43
LOC	9	8	4	8	11	4	43
PRL	7	23	4	16	34	14	98
TRM	79	161	74	172	331	93	911
TRS	30	34	27	23	54	23	191
TRV	10	17	9	16	26	6	84
BRANCHE	152	268	130	276	528	153	1 507

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loiret	Loir-et-Cher	Région
AUX	8,03%	11,68%	7,30%	24,82%	40,15%	8,76%	137
DEM	13,95%	20,93%	4,65%	18,60%	37,21%	4,65%	43
LOC	20,93%	18,60%	9,30%	18,60%	25,58%	9,30%	43
PRL	7,14%	23,47%	4,08%	16,33%	34,69%	14,29%	98
TRM	8,67%	17,67%	8,12%	18,88%	36,33%	10,21%	911
TRS	15,71%	17,80%	14,14%	12,04%	28,27%	12,04%	191
TRV	11,90%	20,24%	10,71%	19,05%	30,95%	7,14%	84
BRANCHE	10,09%	17,78%	8,63%	18,31%	35,04%	10,15%	1 507

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Plus de 35% des établissements employeurs de la branche en région Centre-Val de Loire sont situés dans le département du Loiret. Ce département concentre également plus 1/3 des entreprises de transports routiers marchandises, des activités auxiliaires de transports, des prestataires logistiques et des entreprises de déménagement.

Les effectifs salariés

En 2023, et après une hausse de 2,11 % l'année précédente, **le nombre de salariés de la Branche en Centre-Val de Loire progresse de 1,22% pour s'établir à 33 258 salariés.**

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	15 308	46%	53%
Transport routier de voyageurs	3 701	11%	13%
Déménagement	402	1%	1%
Location	983	3%	3%
Auxiliaires de transport	4 058	12%	15%
Prestataires logistiques	6 078	18%	7%
Transport sanitaire	2 728	8%	8%
Ensemble de la branche	33 258	100%	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, données ajustées au champ conventionnel

La répartition des effectifs par activité est sensiblement la même en région Centre-Val de Loire que celle constatée sur le plan national. Toutefois, quand nous observons plus en détail l'ensemble des activités en Marchandises, nous notons une représentation très significative des effectifs chez les prestataires logistiques, qui concentrent 18% des effectifs contre 7% au niveau national.

26 829 salariés sont comptabilisés dans les effectifs dans l'ensemble des secteurs du transport de marchandises en région. Le secteur des transports de voyageurs regroupe 3 701 salariés et le secteur des transports sanitaires 2 728 salariés.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	19 220	58%	67%
Exploitation Transport	3 257	10%	8%
Logistique - manutention - magasinage	7 070	21%	14%
Direction	903	3%	2%
Gestion	1 554	5%	5%
Vente - achats	412	1%	1%
Maintenance	715	2%	2%
Interprofessionnel	128	0%	1%
TOTAL	33 258	100%	100%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

La (sur)représentation des prestataires logistiques dans la région entraîne mécaniquement une concentration des effectifs dans la famille professionnelle Logistique-Manutention-Magasinage, avec 7 070 salariés. Cette famille pèse 21% des emplois en région contre 14% au niveau national.

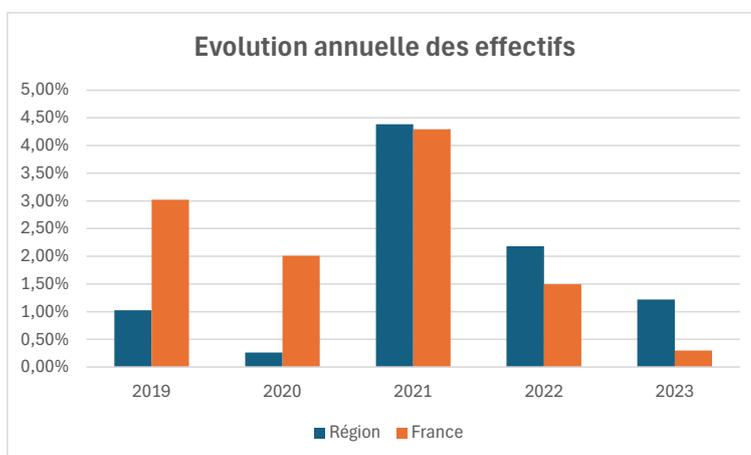
Evolution des effectifs salariés en Centre-Val de Loire sur la période 2018-2023

Depuis 2018, ce sont 3 132 emplois qui ont été créés par l'ensemble des secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport en région Centre-Val de Loire.

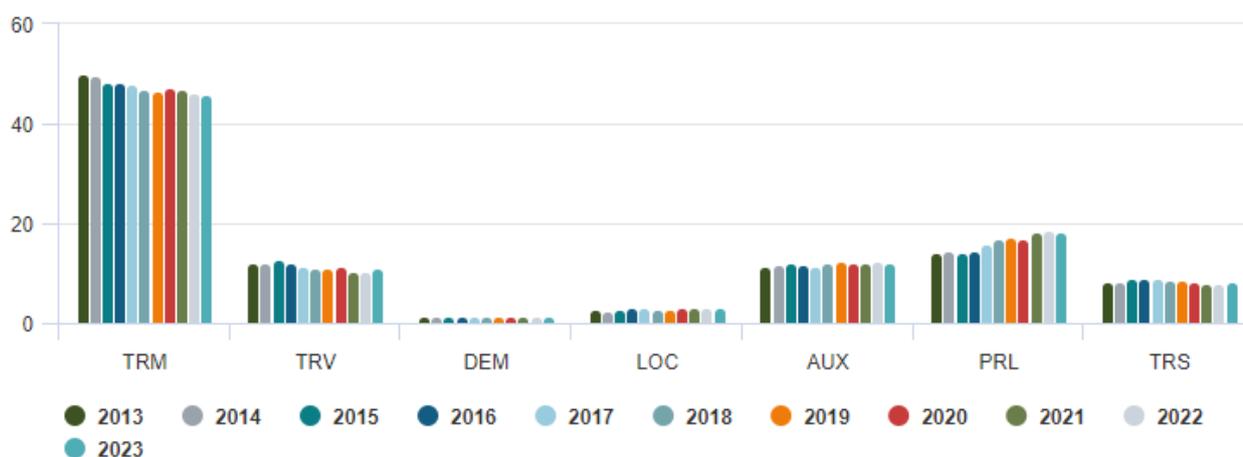
Années	Région	Evolution	France	Evolution
2018	30 412		723 900	
2019	30 724	1,03%	745 758	3,02%
2020	30 804	0,26%	760 747	2,01%
2021	32 155	4,39%	793 395	4,29%
2022	32 857	2,18%	805 267	1,50%
2023	33 258	1,22%	807 685	0,30%
Evolution	3 132	9,36%	16 775	11,57%

La croissance des effectifs sur la période s'établit à 9,36% dans la région contre 11,57% au niveau national.

Nous notons dans la région une croissance des effectifs depuis 3 ans, supérieure à la croissance constatée sur le plan national (+7,79 % contre +6,09 %).



Comparaison sur 10 ans des effectifs salariés par activité en Centre-Val de Loire



Le développement des implantations des prestataires logistiques sur la région, en particulier sur le département du Loiret, entraîne une croissance des effectifs significatives sur les 10 dernières années.

Rappelons que les prestataires logistiques concentrent en Centre-Val de Loire 18% des effectifs des secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale contre 7% au niveau national.

Selon une étude de la DREAL datant de l'année passée, il y avait à fin 2021, 300 entrepôts et plateformes logistiques autorisés de plus de 5000 m².

Et plus précisément :

- environ 10 millions de m² déjà construits
- 6 % du parc logistique national (pour 4 % de la population) et plus de 10 % des plateformes de plus de 40 000 m²
- La région était le 5ème pôle logistique de France
- 4 millions de m² d'entrepôts disponibles immédiatement, à court ou moyen terme dont 3,5 millions de m² en projet sur 700 ha de foncier constructible, à rapprocher d'un rythme annuel de 200 000 à 250 000 m² d'entrepôts construits avec utilisateur occupant.
- Surfaces réservées à l'immobilier logistique très importantes par rapport aux besoins et au foncier restant disponible dans le contexte du zéro artificialisation nette (incapacité d'accueillir d'autres types d'activités de type industrielles)

L'étude est accessible à l'aide du lien qui suit :

https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2022_10_05_chiffres_cles_version_complete_.pdf

Comparaison des effectifs par famille professionnelles sur les 5 dernières années

Libellé activités	2018	2022	2023	2023/2022	2023/2018
Conduite	19 041	19 061	19 220	0,83%	0,94%
Exploitation Transport	2 599	3 311	3 257	-1,63%	25,32%
Logistique	5 817	6 976	7 070	1,35%	21,54%
Maintenance	459	737	715	-2,99%	55,77%
Direction-gestion-ventes-interpro	2 496	2 771	2 996	8,12%	20,03%
Total	30 412	32 857	33 258	1,22%	9,36%

Sur la période 2018 à 2023, nous notons une augmentation globale des effectifs de 9,36% . La croissance sur la région a été de 8,04% entre 2018 et 2022, et une légère hausse de 1,22% entre 2022 et 2023.

Conduite :

- Augmentation légère de 0.94% de 2018 à 2023.
- Changement minimal entre 2018 et 2022 (0.11%) et une légère augmentation de 0.83% entre 2022 et 2023.

Exploitation Transport :

- Augmentation significative de 25.32% de 2018 à 2023.
- Forte croissance de 27.40% entre 2018 et 2022, suivie d'une légère baisse de 1.63% entre 2022 et 2023.

Logistique :

- Croissance notable de 21.54% de 2018 à 2023.
- Augmentation de 19.92% entre 2018 et 2022, et une légère hausse de 1.35% entre 2022 et 2023.

Maintenance :

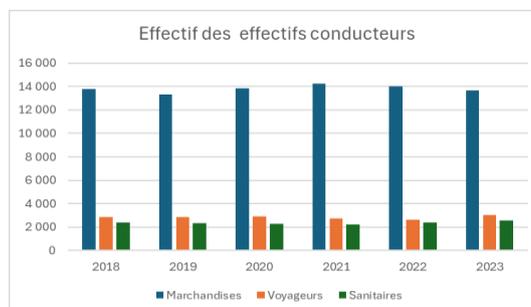
- La plus forte augmentation avec 55.77% de 2018 à 2023.
- Croissance importante de 60.57% entre 2018 et 2022, mais une légère baisse de 2.99% entre 2022 et 2023.

Direction-gestion-ventes-interpro :

- Augmentation de 20.03% de 2018 à 2023.
- Croissance de 11.02% entre 2018 et 2022, augmentation plus marquée de 8.12% entre 2022 et 2023.

Evolution des effectifs « conduite » en Centre-Val de Loire sur la période 2018-2023

Année	Marchandises	Voyageurs	Sanitaires	Branche
2018	13 782	2 872	2 387	19 041
2019	13 345	2 883	2 312	18 540
2020	13 810	2 910	2 284	19 004
2021	14 260	2 751	2 235	19 246
2022	14 017	2 621	2 423	19 061
2023	13 648	3 028	2 544	19 220
Evolution	-0,97%	5,43%	6,58%	0,94%



Nous notons les observations suivantes pour l'évolution des effectifs « conduite » :

Marchandises :

- Légère baisse en 2019, suivie d'une augmentation en 2020 et 2021.
- Baisse en 2022 et 2023.

Voyageurs :

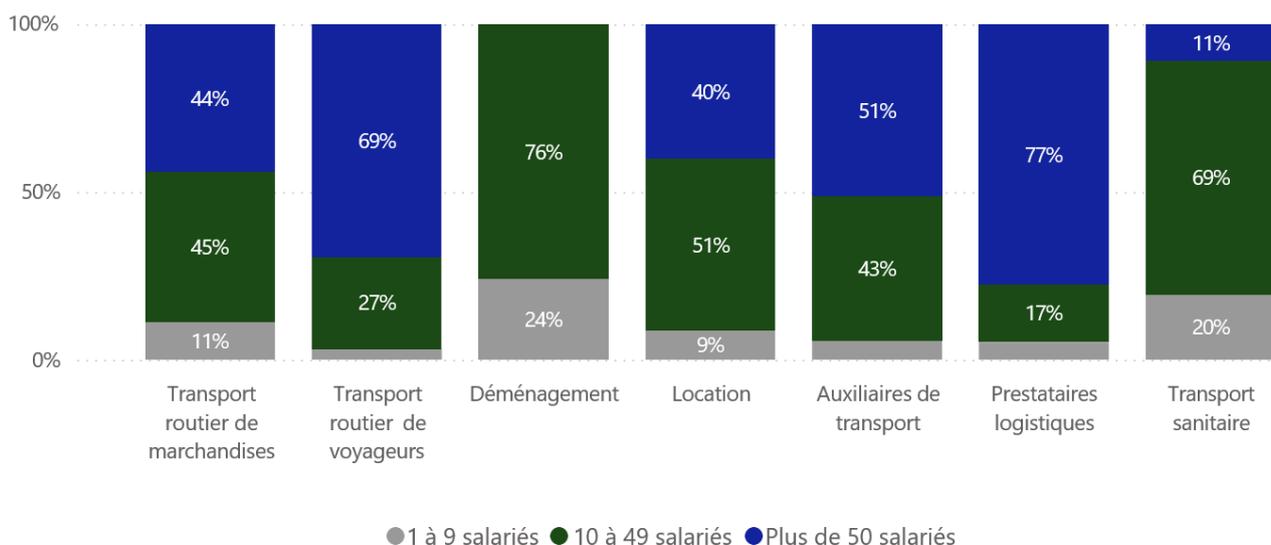
- Fluctuations avec une baisse notable en 2021, mais une augmentation significative en 2023.

Sanitaires :

- Baisse continue jusqu'en 2021, puis augmentation en 2022 et 2023.

Pour l'ensemble de la branche, il est constaté une légère augmentation des effectifs « conduite » de 0,94% de 2018 à 2023 à comparer à la hausse globale sur l'ensemble des familles qui s'établit à 9,36% sur la région pour la période.

Pourcentage effectifs salariés par activité & taille d'établissement au 31 décembre 2023



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2023

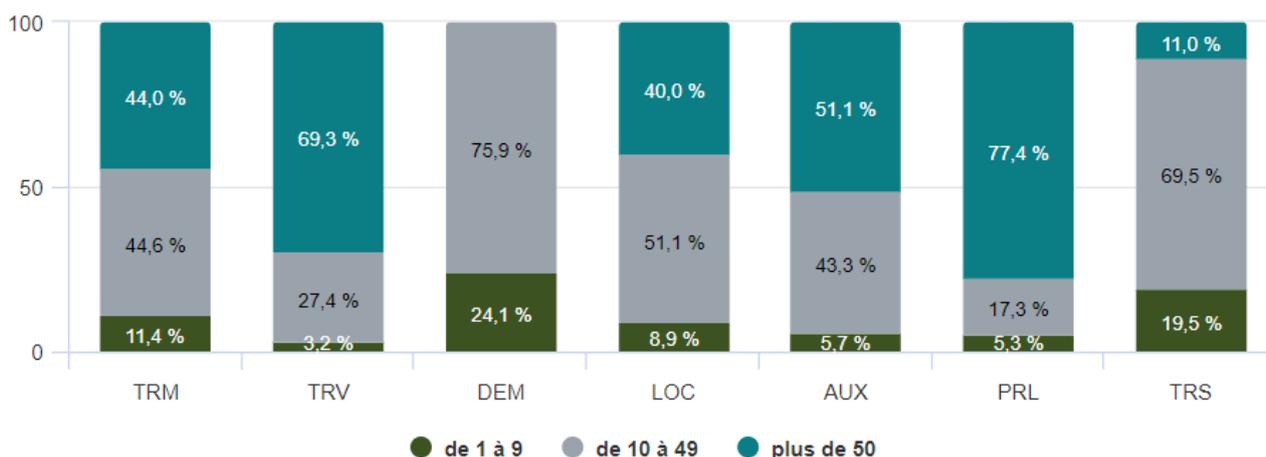
Libellé activités	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	Plus de 50 salariés	Total
Transport routier de marchandises	1 743	6 826	6 739	15 308
Transport routier de voyageurs	119	1 016	2 566	3 701
Déménagement	97	305		402
Location	88	502	393	983
Auxiliaires de transport	230	1 755	2 072	4 058
Prestataires logistiques	323	1 051	4 705	6 078
Transport sanitaire	532	1 895	300	2 728
Total	3 132	13 351	16 775	33 258

Si 52 % des établissements de la branche comptent moins de 10 salariés en Centre-Val de Loire, ces établissements emploient moins de 10% des effectifs de la Branche en région (9,41%).

40% des salariés travaillent dans les 39 % d'établissements qui comptent entre 10 et 49 salariés.

50% des salariés exercent leur activité dans les 9 % des établissements de la région qui ont une taille d'établissements de 50 salariés et plus.

Répartition des effectifs du secteur par taille d'établissement en 2023



Plus de la moitié des établissements des secteurs du transport de voyageurs, des activités auxiliaires du transport et des prestataires logistiques ont employé sur leur site plus de 50 salariés. A contrario, les établissements ont une taille plus modeste :

- dans le secteur des déménagements (100% des établissements ont moins de 50 salariés)
- dans le secteur du transport sanitaire (89% ont moins de 50 salariés).

Répartition des effectifs par département et par activité au 31 décembre 2023

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loiret	Loir-et-Cher	Total général
AUX	259	421	120	1 413	1 573	272	4 058
DEM	33	76	27	82	158	26	402
LOC	142	161	39	203	398	41	983
PRL	321	1 021	155	427	3 665	490	6 078
TRM	1 638	2 503	1 559	3 104	4 888	1 617	15 308
TRS	307	430	413	637	522	419	2 728
TRV	629	390	368	937	800	577	3 701
BRANCHE	3 328	5 002	2 681	6 802	12 003	3 442	33 258

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

La répartition des effectifs par département suit globalement la même tendance que la répartition des établissements. Plus d'un tiers des effectifs de la branche sont employés dans le département du Loiret mais essentiellement pour les activités marchandises.

En effet, bien que le nombre d'établissements soit supérieur dans le Loiret en sanitaires (54 établissements) et transport de voyageurs (26 établissements), les 23 établissements de l'Indre-et-Loire comptent le plus d'effectifs en transports sanitaires, tout comme les 16 établissements de transport de voyageurs.

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	Taux de féminisation	% en France
Conduite	19 220	11 %	11 %
Exploitation Transport	3 257	50 %	39 %
Logistique – Manutention - Magasinage	7 070	19 %	18 %
Direction	903	25 %	24 %
Gestion	1 554	85 %	77 %
Ventes-Achats	412	45 %	61 %
Maintenance	715	10 %	6 %
Interprofessionnel	128	49 %	71 %
TOTAL	33 258	21 %	19 %

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

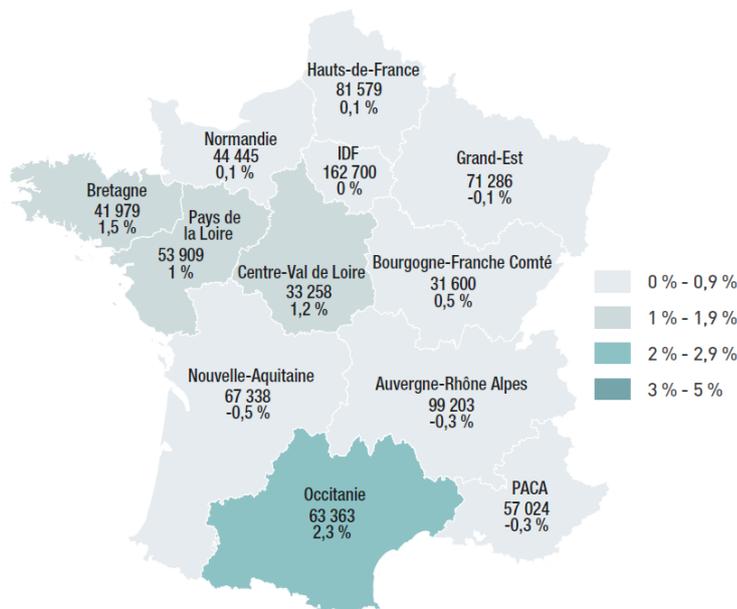
Les femmes salariées dans les entreprises de la Branche sont au nombre de 7 002 soit 21% des effectifs.

5 062 femmes exercent dans les différents secteurs du transport de marchandises, 1 157 dans le transport de voyageurs, et 783 dans les transports sanitaires.

Le taux de féminisation de la branche en région Centre-Val de Loire est légèrement supérieur à celui constaté au niveau national (21% contre 19%). Le taux de féminisation de la famille exploitation est supérieur de 11 points supérieurs au taux constaté au niveau national, et celui de la famille gestion supérieur de 8 points.

Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2023

Nouvelles régions depuis le 1^{er} janvier 2016

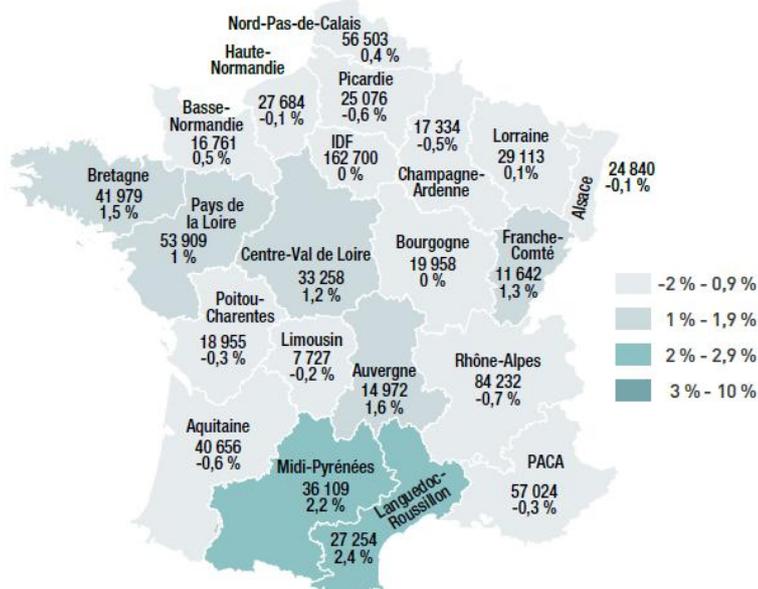


33 258 salariés sont comptabilisés en région Centre-Val de Loire au 31 décembre 2022.

La région regroupe 4,12 % des effectifs nationaux relevant de la Convention collective nationale des transports et activités auxiliaires du transport.

Les régions les plus dynamiques en termes d'emploi en 2023 sont l'Occitanie et la Bretagne, qui observent respectivement des hausses de 2,3 % et de 1,5 % de leurs effectifs, puis la région Centre-Val de Loire.

Anciennes régions



Quatre régions font face à un repli du nombre d'effectifs salariés :

- Grand-Est (-0,1 %),
- Nouvelle-Aquitaine (-0,5 %),
- Auvergne-Rhône-Alpes (-0,3 %)
- Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,3 %).

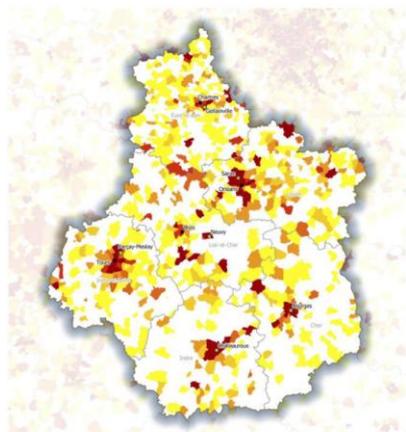
Avec un taux de croissance de 1,22%, la région Centre-Val de Loire affiche un taux de croissance supérieur à l'évolution des effectifs constatée au niveau national (+ 0,30%).

C'est la troisième année consécutive que les taux de croissance sont supérieurs en Centre-Val de Loire.

La localisation des emplois

Activités Marchandises

Répartition des emplois salariés par EPCI au 31 décembre 2023, en région



Les activités Marchandises comptent en Centre Val de Loire, 26 829 salariés, soit une progression de 0,07% par rapport à l'année passée (26 810).

Près de 55% des salariés des activités marchandises, soit 14 661 personnes, sont employés sur les 5 des 79 établissements public de coopération intercommunale (2 métropoles, 7 communautés d'agglomération (CA) et 70 communautés de communes (CC)) que compte la région Centre Val de Loire.

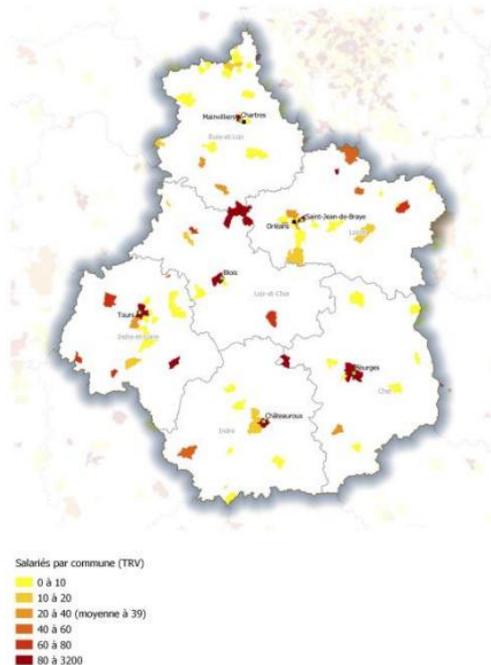
Ces 5 EPCI concentrent 566 établissements sur les 1 232 établissements « Marchandises » que compte la branche dans la région.

Les 25 EPCI qui suivent regroupent 23 229 salariés et 950 établissements en Marchandises :

Secteur	EPCI	Etablissements 2023	Effectifs 2023
Marchandises	Orléans Métropole	254	7 015
Marchandises	Tours Métropole Val de Loire	153	3 601
Marchandises	CA Chartres Métropole	85	1 542
Marchandises	CA Bourges Plus	55	1 488
Marchandises	CC Cœur de Beauce	20	1 016
Marchandises	CA Châteauroux Métropole	38	947
Marchandises	CA de Blois Agglopolys TM	46	893
Marchandises	CA Montargoise et Rives du Loing (AME)	31	631
Marchandises	CC de la Beauce Loirétaine	22	611
Marchandises	CA Agglo du Pays de Dreux	50	567
Marchandises	CC des Terres du Val de Loire	26	542
Marchandises	CC Chinon, Vienne et Loire	5	402
Marchandises	CC du Grand Chambord	8	398
Marchandises	CC du Pithiverais	14	357
Marchandises	CC Éguzon - Argenton - Vallée de la Creuse	16	329
Marchandises	CC Beauce Val de Loire	11	327
Marchandises	CC Touraine Vallée de l'Indre	17	313
Marchandises	CC du Bonnevalais	6	309
Marchandises	CC du Pithiverais-Gâtinais	14	307
Marchandises	CC Touraine-Est Vallées	14	290
Marchandises	CC des Loges	19	281
Marchandises	CA Territoires Vendômois	15	277
Marchandises	CC de la Forêt	9	271
Marchandises	CC des Portes Euréliennes d'Île-de-France	15	260
Marchandises	CC du Pays d'Issoudun	8	256

Transport de Voyageurs

Répartition des emplois salariés par EPCI au 31 décembre 2023, en région



Les activités Voyageurs comptent en Centre Val de Loire, 3 701 salariés, soit une progression de 8,05% par rapport à l'année passée (3 425).

Près de 49 % des salariés des activités voyageurs, soit 1 800 personnes, sont employés sur les 5 des 79 établissements publics de coopération intercommunale (2 métropoles, 7 communautés d'agglomération (CA) et 70 communautés de communes (CC)) que compte la région Centre Val de Loire.

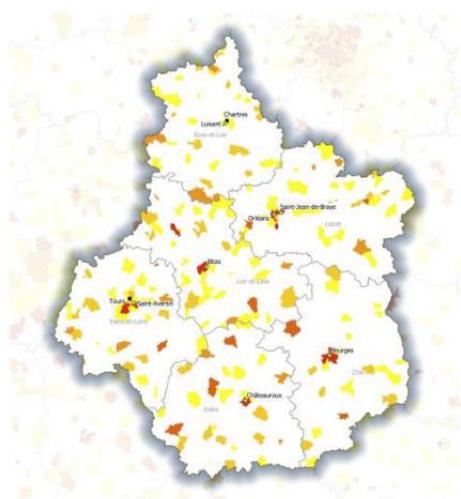
Ces 5 EPCI concentrent 31 établissements sur les 84 établissements « Voyageurs » que compte la branche dans la région.

Les 25 EPCI qui suivent regroupent 3 575 salariés et 68 établissements en Voyageurs :

Secteur	EPCI	Etablissements 2023	Effectifs 2023
Voyageurs	CA Bourges Plus	5	504
Voyageurs	Orléans Métropole	13	461
Voyageurs	Tours Métropole Val de Loire	7	383
Voyageurs	CC du Castelrenaudais	2	231
Voyageurs	CA Chartres Métropole	4	221
Voyageurs	CC des Terres du Val de Loire	2	201
Voyageurs	CA de Blois Agglopolys ^{***}	1	185
Voyageurs	CC Brenne - Val de Creuse	1	140
Voyageurs	CA Territoires Vendômois	2	133
Voyageurs	CA Châteauroux Métropole	4	110
Voyageurs	CC Loches Sud Touraine	1	98
Voyageurs	CC du Pithiverais	1	92
Voyageurs	CC de la Châtre et Sainte-Sévère	1	87
Voyageurs	CC Chinon, Vienne et Loire	1	85
Voyageurs	CC du Pithiverais-Gâtinais	2	85
Voyageurs	CC Touraine Val de Vienne	2	78
Voyageurs	CC Pays de Nérondes	1	69
Voyageurs	CC du Romorantinais et du Monestois	1	68
Voyageurs	CC du Grand Châteaudun	2	65
Voyageurs	CA Montargoise et Rives du Loing (AME)	3	63
Voyageurs	CC Touraine Ouest Val de Loire	1	60
Voyageurs	CA Agglo du Pays de Dreux	7	58
Voyageurs	CC Cœur de France	1	41
Voyageurs	CC des Portes de Sologne	1	31
Voyageurs	CC Marche Occitane - Val d'Anglin	2	26

Transport Sanitaire

Répartition des emplois salariés par EPCI au 31 décembre 2023, en région



Salariés par commune (TRS)

- 0 à 10
- 10 à 20 (moyenne à 17)
- 20 à 30
- 30 à 50
- 50 à 970

Les activités Sanitaires comptent en Centre Val de Loire, 2 728 salariés, soit une progression de 4,04 % par rapport à l'année passée (2 622).

Plus de 33 % des salariés des activités Sanitaires, soit 902 personnes, sont employés sur les 5 des 79 établissements publics de coopération intercommunale (2 métropoles, 7 communautés d'agglomération (CA) et 70 communautés de communes (CC)) que compte la région Centre Val de Loire.

Ces 5 EPCI concentrent 45 établissements sur les 191 établissements « Sanitaires » que compte la branche dans la région.

Les 25 EPCI qui suivent regroupent 2 067 salariés et 125 établissements en Sanitaires :

Secteur	EPCI	Etablissements 2023	Effectifs 2023
Sanitaires	Tours Métropole Val de Loire	5	347
Sanitaires	Orléans Métropole	22	200
Sanitaires	CA de Blois Agglopolys ^{***}	6	138
Sanitaires	CA Agglo du Pays de Dreux	8	115
Sanitaires	CA Châteauroux Métropole	4	102
Sanitaires	CA Bourges Plus	8	86
Sanitaires	CA Montargoise et Rives du Loing (AME)	8	81
Sanitaires	CC Loches Sud Touraine	5	75
Sanitaires	CC du Perche	5	71
Sanitaires	CA Territoires Vendômois	2	68
Sanitaires	CC Touraine Ouest Val de Loire	3	64
Sanitaires	CC Touraine Val de Vienne	3	62
Sanitaires	CA Chartres Métropole	6	61
Sanitaires	CC Val-de-Cher-Controis	5	61
Sanitaires	CC des Terres du Val de Loire	4	58
Sanitaires	CC du Romorantinais et du Monestois	2	57
Sanitaires	CC Écueillé-Valençay	2	57
Sanitaires	CC Brenne - Val de Creuse	4	51
Sanitaires	CC des Portes Euréliennes d'Île-de-France	3	50
Sanitaires	CC Éguzon - Argenton - Vallée de la Creuse	4	49
Sanitaires	CC Cœur de Beauce	5	48
Sanitaires	CC du Grand Châteaudun	3	48
Sanitaires	CC Vierzon-Sologne-Berry	3	44
Sanitaires	CC du Pays d'Issoudun	2	37
Sanitaires	CC Val de l'Indre - Brenne	3	37

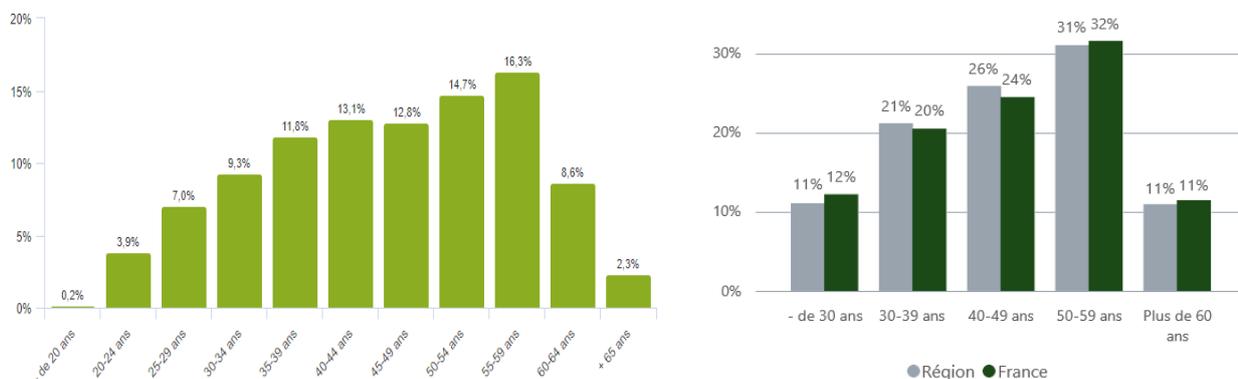
Tous secteurs

Répartition des établissements et emplois salariés par commune au 31 décembre 2023

Commune	Etablissements 2023			Effectifs 2023			Etablissements	Effectifs
	Marchandises	Sanitaires	Voyageurs	Marchandises	Sanitaires	Voyageurs		
Saran	42		2	3 075		11	44	3 086
Bourges	35	5	2	1 066	57	302	42	1 425
Parçay-Meslay	13			1 005			13	1 005
Ormes	28			889			28	889
Tours	34		4	510		211	38	721
Saint-Jean-de-Braye	25	3	3	281	71	335	31	687
Saint-Pierre-des-Corps	20		1	498		151	21	649
Ingré	28	3		624	21		31	645
Gellainville	20	2		552	6		22	558
Poupry	5			553			5	553
Blois	15	2	1	260	79	185	18	524
Saint-Cyr-en-Val	9			420			9	420
Saint-Doulchard	7		1	209		194	8	403
Châteauroux	14	3	2	217	87	91	19	395
Orléans	51	7	2	306	54	12	60	372
Joué-lès-Tours	24	2	2	213	137	21	28	371
Dreux	17	2	4	326	22	14	23	362
Montierchaume	7			357			7	357
Meung-sur-Loire	8	1		316	37		9	353
Amilly	12	1	1	284	6	61	14	351
Château-Renault	3	2	2	67	31	231	7	329
Romorantin-Lanthenay	6	2	1	200	57	68	9	325
Mer	6	1		300	8		7	308
Gidy	4			308			4	308
Savigny-en-Véron	1			306			1	306
Boigny-sur-Bionne	3			298			3	298
Chambray-lès-Tours	11			296			11	296
Saint-Avertin	4	1		81	198		5	279
Mainvilliers	2		2	59		218	4	277
Chartres	22		1	274		2	23	276
Issoudun	4	1		241	35		5	276
Neuvy	1			274			1	274
Garancières-en-Beauce	2			268			2	268
Bonneval	3			266			3	266
Olivet	7			259			7	259
Chanceaux-sur-Choisille	6			251			6	251
Argenton-sur-Creuse	8	2		222	27		10	249
Beauce la Romaine	3	1	1	70	8	168	5	246
Saint-Florent-sur-Cher	8	2		225	20		10	245
Le Malesherbois	7		1	199		43	8	242
Vierzon	6	3	1	181	44	10	10	235
Fossé	5			233			5	233
Fleury-les-Aubrais	15	2	2	199	9	25	19	233
Notre-Dame-d'Oé	7	1		227	6		8	233
Loches	3	1	1	71	28	98	5	197
Pannes	5			193			5	193
Saint-Jean-de-la-Ruelle	14			180			14	180
Cercottes	7			179			7	179
Escrennes	1			172			1	172
La Ville-aux-Dames	6			171			6	171
La Chaussée-Saint-Victor	8	2		123	47		10	170
Le Blanc		3	1		29	140	4	169
Semoy	6			168			6	168
Villebarou	5			167			5	167
Nogent-le-Phaye	5			164			5	164
Déols	7			164			7	164
Pithiviers	4	2	1	52	17	92	7	161
Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	4	1		126	32		5	158
Couville-sur-Eure	5			149			5	149
TOTAL	644	58	39	19 344	1 173	2 683	741	23 200

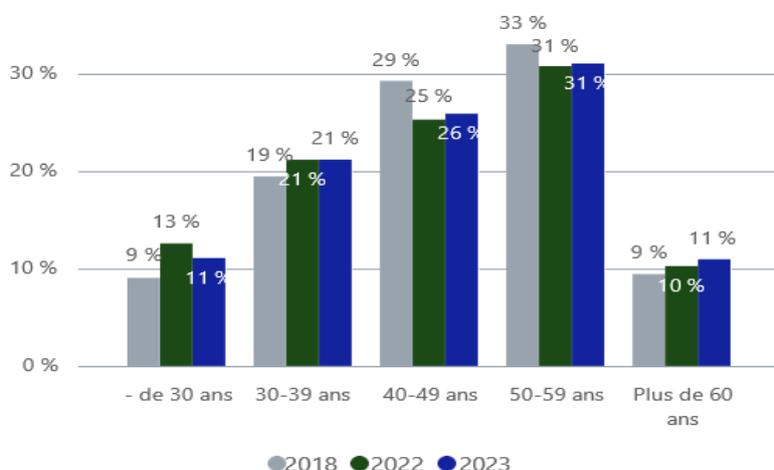
La démographie

Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Globalement la structure de l'âge des salariés met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âges de 60 ans et plus, avec plus 3700 salariés sur cette tranche d'âge dans la région.

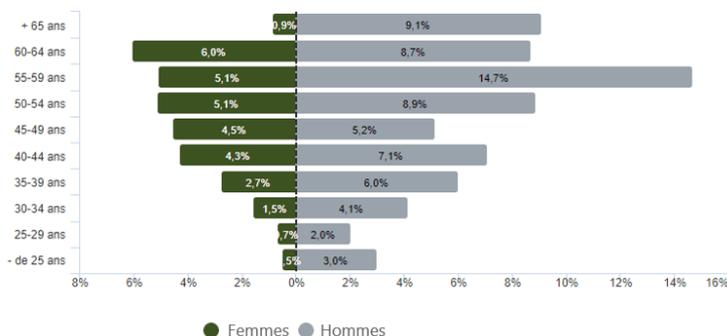
Les salariés de moins de 30 ans sont légèrement plus nombreux qu'il y a 5 ans dans la région, mais ils restent aujourd'hui moins nombreux que les plus de 60 ans.

La comparaison à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures. En cinq ans, ce sont plus de 800 salariés qui ont basculé dans la tranche + de 60 ans.

En Centre-Val de Loire, 14 000 salariés ont aujourd'hui 50 ans et plus (41,9% des effectifs du secteur), et ils sont donc 3,5 fois plus que les moins de 30 ans.

L'âge moyen des salariés de la Branche en Centre-Val de Loire est de 44 ans et 6 mois.

Pyramide des âges dans le transport de **voyageurs** au 31/12/2023



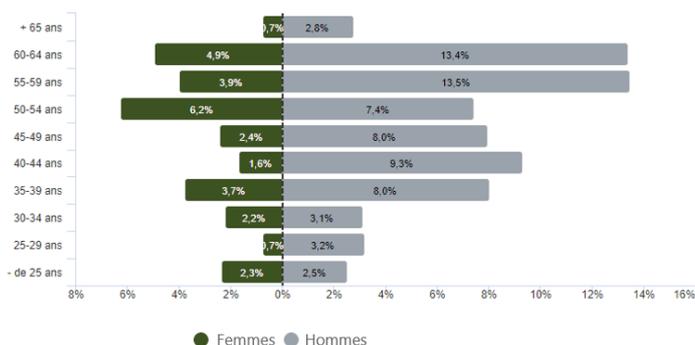
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

On recense un âge moyen de 49 ans et 6 mois dans les activités voyageurs.

Les plus de 60 ans représentent près de 25 % des effectifs voyageurs soit 850 salariés.

La part des moins de 25 ans se situe à 3,5 % soit 130 salariés.

Pyramide des âges dans le transport **sanitaire** au 31/12/2023



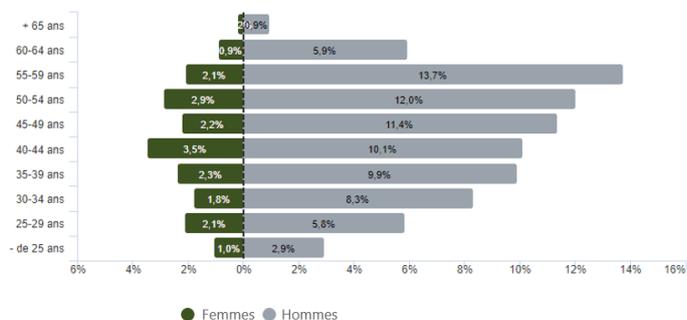
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

On recense un âge moyen de 47 ans et 7 mois dans les activités sanitaires.

Les plus de 60 ans représentent près de 21,9 % des effectifs voyageurs soit 600 salariés.

La part des moins de 25 ans se situe à 4,8% (2 points de plus que le national).

Pyramide des âges dans les activités **marchandises** au 31/12/2023



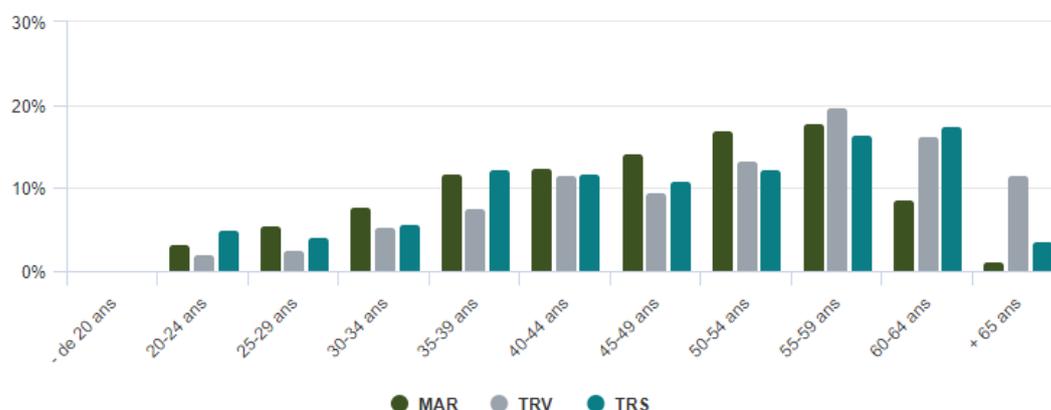
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

On recense un âge moyen de 43 ans et 6 mois dans les activités marchandises.

Les plus de 60 ans représentent près de 8 % des effectifs marchandises soit 2 250 salariés.

La part des moins de 25 ans se situe à 4,8% (2 points de plus que le national).

Structure par âge dans la conduite en 2023 en Centre-Val de Loire



En Centre-Val de Loire, 3,4 % des effectifs de la famille professionnelle Conduite de la Branche ont moins de 25 ans (soit 657 conducteurs sur les 19 220) et 9 % moins de 30 ans (10% au niveau national).

Cette situation est en partie liée aux conditions d'entrée dans ces métiers, qui sont encadrées par des textes réglementaires qui prévoient un âge d'entrée minimum.

Ainsi, pour le transport sanitaire, les candidats au Diplôme d'État d'Ambulancier ne peuvent pas intégrer la formation tant qu'ils sont soumis au permis probatoire : le permis B doit être obtenu depuis au moins 3 ans, ou 2 ans en cas de conduite accompagnée.

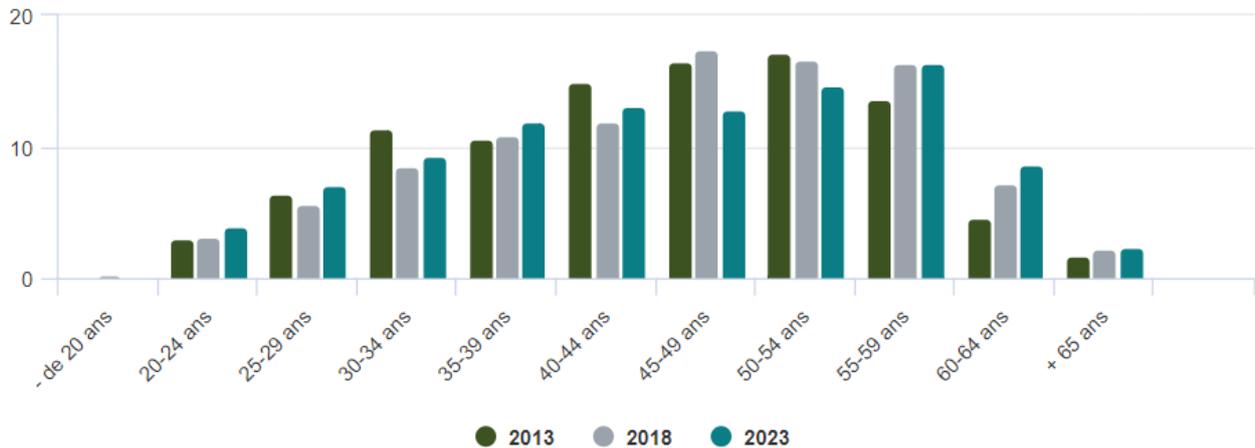
Pour le transport routier de marchandises, l'accès au métier est possible à partir de 18 ans par une qualification initiale, via les titres professionnels délivrés par le ministre du Travail (titres professionnels de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur ou sur tous véhicules) et les diplômes de conducteur routier délivrés par le ministère de l'Éducation nationale (CAP CRM et BAC pro CTRM), tandis qu'avec une qualification initiale accélérée, la FIMO (Formation initiale minimale obligatoire), il est nécessaire d'avoir au moins 21 ans pour conduire des véhicules lourds du transport de marchandises.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs, jusqu'en 2021, un âge minimum de 23 ans était requis à l'issue d'une FIMO (ou 21 ans en cas d'affectation sur un service régulier national de moins de 50 km), et de 21 ans l'issue d'une formation à l'issue d'une qualification initiale (en l'occurrence via le titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route).

Cependant, un décret du 2 mai 2021 est venu abaisser l'âge minimal pour la conduite de certains véhicules lourds de transport en commun par des personnes ayant bénéficié d'une formation longue de plus de 280 heures (titre professionnel ou CAP). La conduite peut donc désormais s'effectuer dès l'âge de 18 ans sur le territoire national à condition que le véhicule circule sans passager ou que le conducteur exécute des services réguliers dont le parcours de ligne ne dépasse pas 50 km, et dès l'âge de 20 ans pour les véhicules des catégories D ou DE conduits sur le territoire national. E

En outre, un arrêté du 12 mars 2023 a créé un CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar dont les premières sessions d'examen se sont déroulées à l'été 2024 au niveau national. Les premières sessions devraient sortir à l'été 2025 en Centre-Val de Loire.

Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



La comparaison à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence depuis plusieurs années un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures.

Les plus de 55 ans représentent 26 % des salariés en 2023, contre 19 % en 2013. La répartition des salariés de moins de 40 ans en 2023 est relativement supérieure à celle observée en 2013 (sauf pour la classe d'âge 30-34 ans).

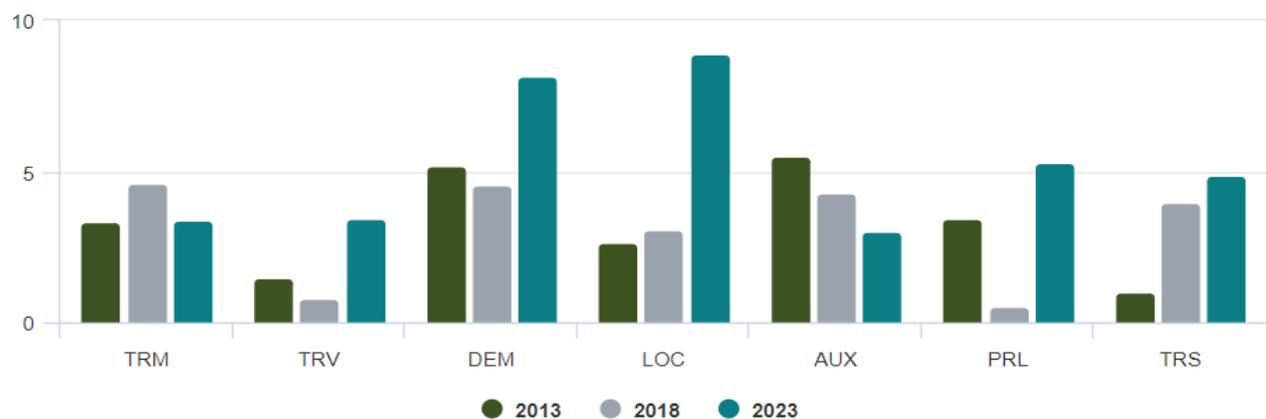
Répartition de la proportion des moins de 25 ans selon le domaine

Année	Marchandises	Voyageurs	Sanitaires	Branche
2018	888	27	106	1 021
2019	1 116	37	52	1 205
2020	931	29	59	1 019
2021	1 204	54	51	1 309
2022	1 250	109	65	1 424
2023	1 078	128	132	1 338

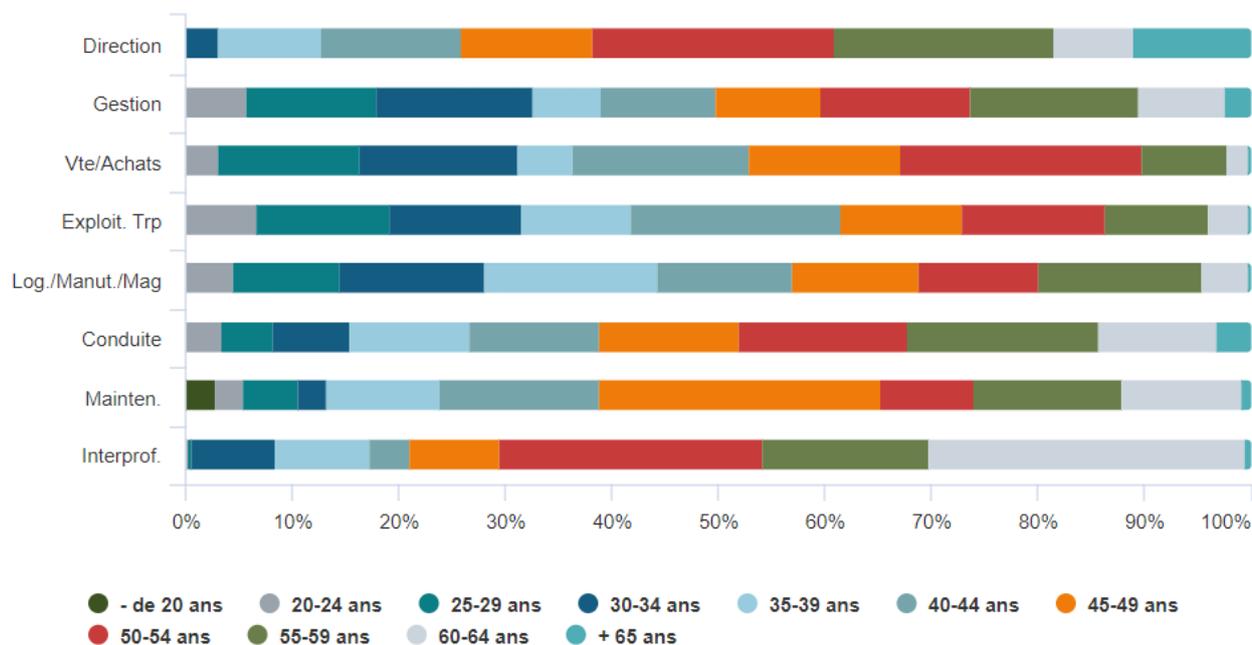
4 % des effectifs de la branche ont moins de 25 ans en région Centre-Val de Loire (3,4% dans la famille conduite)

Ils sont plus nombreux dans les secteurs des déménagements, et dans les activités de location.

Répartition de la proportion des moins de 25 ans selon le secteur d'activité



Poids des tranches d'âge par famille professionnelle



Les familles gestion, ventes/achats, exploitation et logistique-manutention-magasiner concentrent les effectifs les plus jeunes en région Centre-Val de Loire.

A contrario, près de 47% des effectifs de la famille conduite à plus de 50 ans en Centre-Val de Loire, et 40% des personnels de direction sont âgés de 55 ans et plus.

Age moyen des effectifs, nombre de salariés de plus de moins de 30 ans et plus de 50 ans

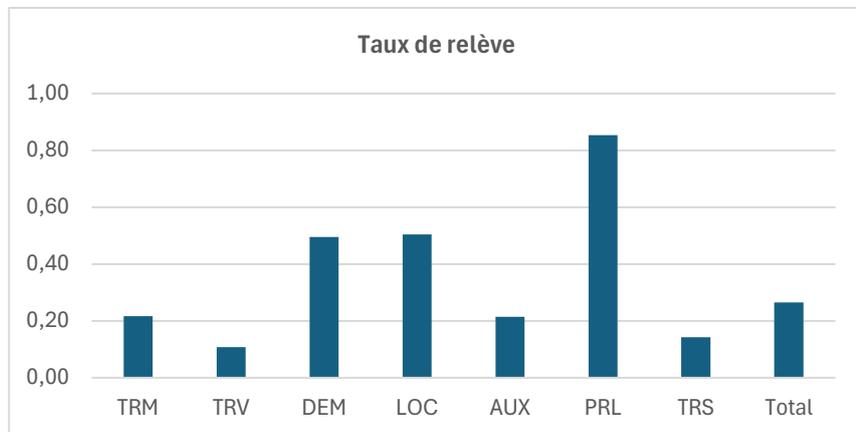
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Total
Age moyen	44,9	49,5	40,5	41,4	44,6	39,8	47,6	44,5
Moins de 30 ans	1 303	222	62	181	347	1 105	201	3 421
Plus de 50 ans	6 021	2 058	125	359	1 622	1 295	1 415	12 896

En région Centre-Val de Loire, les moins de 30 ans sont presque 4 fois moins nombreux que les plus de 50 ans.

Le secteur des transports de voyageurs compte près de 10% de moins de 30 ans par rapport au plus de 50 ans.

A contrario, les prestataires logistiques comptent des effectifs de plus de 50 ans légèrement plus nombreux que les moins de 30 ans.

Taux de relève



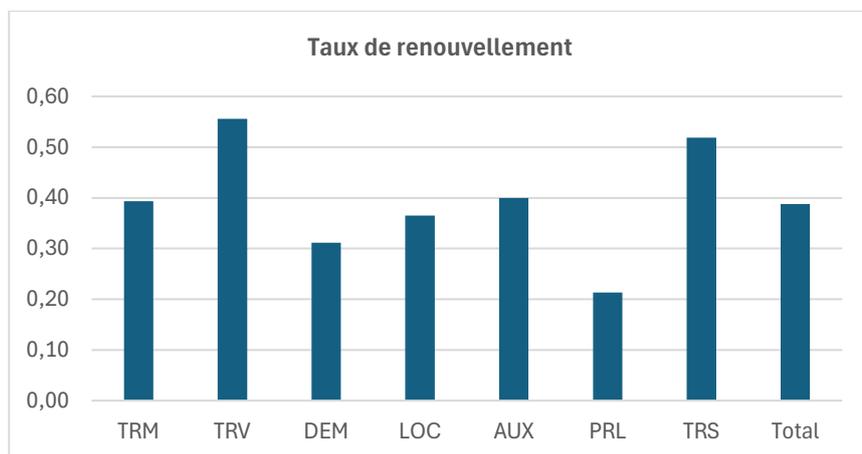
Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans.

Lorsque cet indicateur est inférieur à 1, ce qui est le cas pour tous les secteurs de la Branche, cela signifie que les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 50 ans.

Au global dans la Branche, le taux de relève est de 0,27 en Centre-Val de Loire (0,28 au national) ce qui signifie que les plus de 50 ans sont 3,5 fois plus nombreux que les moins de 30 ans, avec des disparités selon les secteurs.

En effet, les plus de 50 ans sont 1,17 fois plus nombreux dans le secteur des prestataires logistiques que les moins de 30 ans, 9,27 fois plus nombreux dans le transport routier de voyageurs, et 7,03 fois plus nombreux en transports sanitaires.

Taux de renouvellement



Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés.

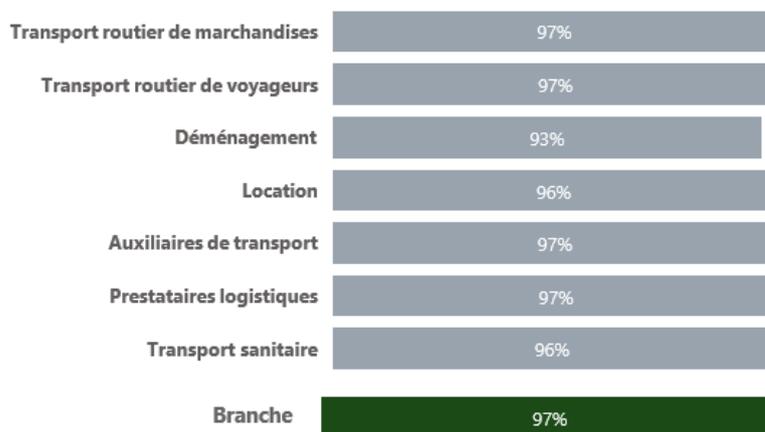
Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les douze à quatorze années à venir.

La proportion de salariés de plus de 50 ans (39 %) augmente légèrement dans la Branche par rapport à 2022.

Ce ratio est en baisse dans le transport routier de voyageurs (55 %). La proportion des plus de 50 ans est en hausse dans le transport sanitaire en 2023 pour atteindre 51%.

Les caractéristiques des emplois

Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2023

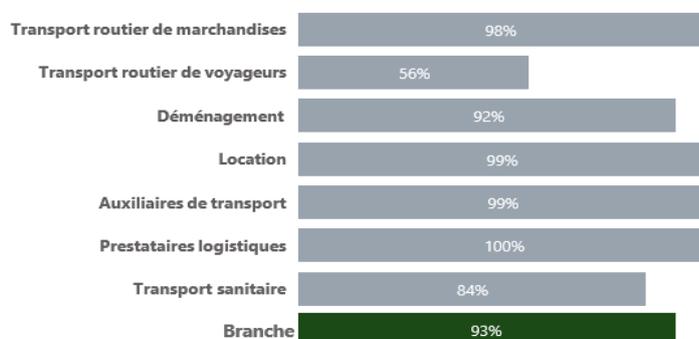


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Avec 87,6 % des personnes en emploi, le salariat reste la forme d'emploi majoritaire, principalement dans le cadre d'emplois à durée indéterminée (en contrat à durée indéterminée ou fonctionnaire), qui concernent 75,2 % des personnes en emploi au niveau des secteurs d'activités concurrentiels au niveau national.

En région Centre-Val de Loire, 97% des salariés en poste sont en contrat à durée indéterminée.

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2023



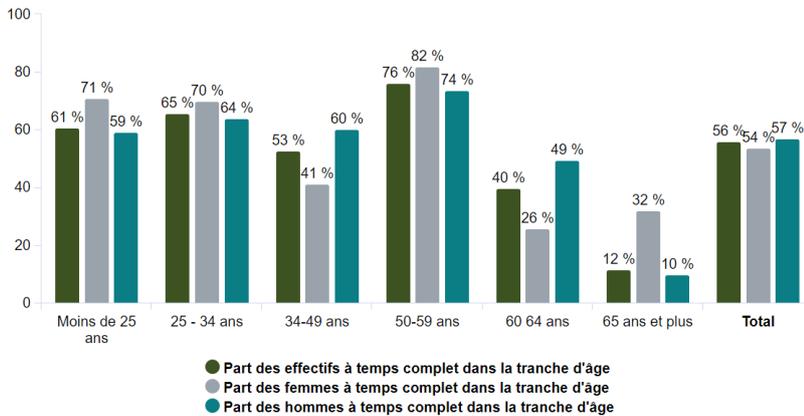
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans la Branche, plus de neuf salariés sur dix sont à temps complet. Le recours au temps complet est la norme dans la majorité des secteurs du transport routier et des activités auxiliaires du transport, et s'établit un niveau plus élevé que dans le reste de l'économie, où 17,4% des postes sont à temps partiel.

Dans le transport routier de voyageurs, la proportion des effectifs à temps complet est de 56 % et de 84% dans le transport sanitaire.

Au niveau national, en 2023, 92 % des salariés Branche sont à temps complet.

Part des effectifs à temps complet dans le Transport Routier de Voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

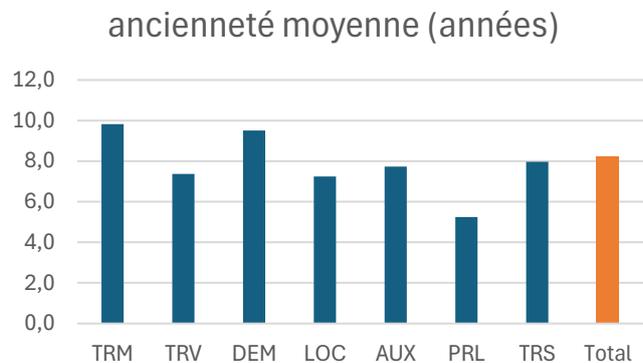
Dans le transport routier de voyageurs, les femmes sont en Centre-Val de Loire légèrement moins à temps complet que les hommes (54 % de l'ensemble des femmes employées dans le transport routier de voyageurs sont à temps complet pour 57% des hommes).

En outre, la part des effectifs à temps complet décroît graduellement avec l'âge, et ce quel que soit le sexe. Néanmoins, à partir de 65 ans, la proportion d'hommes occupant un poste à temps complet devient plus faible en Centre-Val de Loire à la proportion de femmes à temps à complet.

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2023 (en années)

L'ancienneté moyenne est la plus élevée dans les établissements réalisant des « transports de marchandises » avec 9 ans et 9 mois. A contrario, les salariés des prestataires logistiques restent le moins longtemps dans le même établissement, avec une ancienneté moyenne de 5 ans et 3 mois

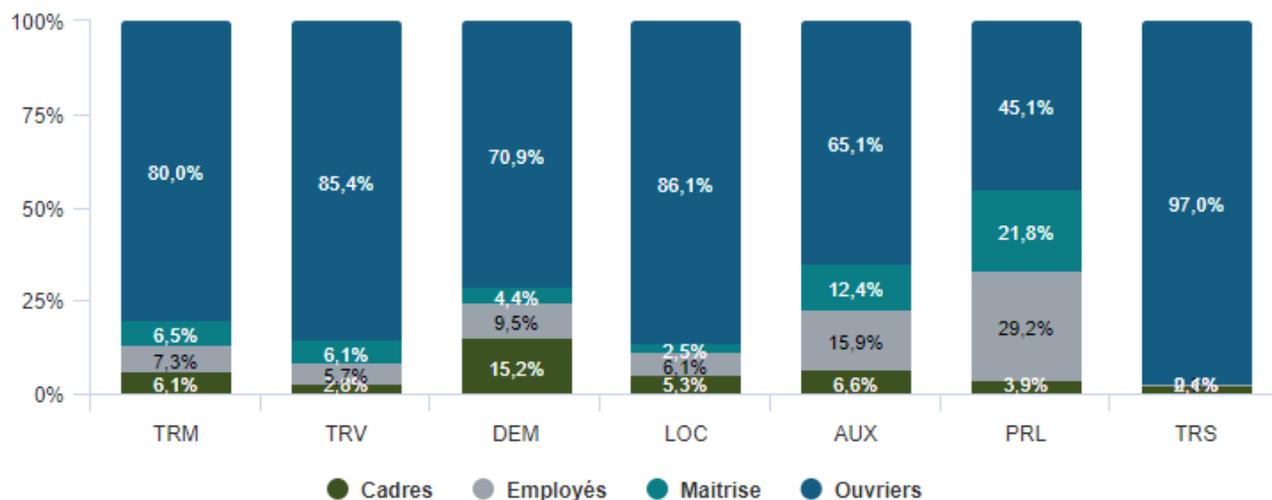
L'ancienneté moyenne dans les établissements de la branche en Centre-Val de Loire est de plus 8 ans et 3 mois, soit 4 mois de plus qu'au niveau national.



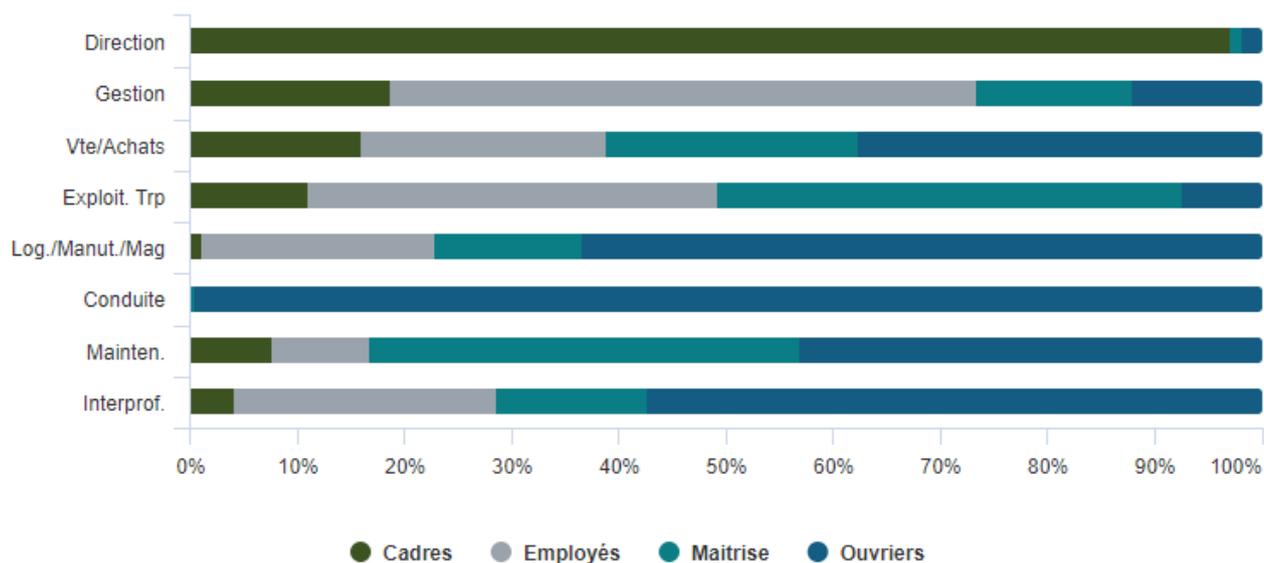
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'ancienneté moyenne la plus élevée s'observe en Centre-Val de Loire dans la famille Direction, avec 20 ans et 6 mois d'ancienneté en moyenne. Les salariés tendent à rester moins longtemps dans les métiers de la manutention et du magasinage (6 ans et 6 mois en moyenne) et 8 ans dans la famille conduite.

Répartition des salariés par catégorie socio professionnelle et activité



Répartition des salariés par catégorie socio professionnelle et famille professionnelle



76% des salariés de la Branche en région sont des ouvriers (contre 79% au niveau national). Outre les conducteurs, la grande majorité des familles professionnelles logistique/manutention/magasinage (64 % des effectifs) et maintenance (47 %) appartiennent à cette CSP.

Près de 40% des salariés de la famille exploitation des transports sont classifiés sur la catégorie agent de maîtrise, famille qui compte également 11% de cadres.

70% des effectifs de la famille gestion sont agents de maîtrise ou cadres.

Nombre de femmes dans les différents secteurs de la branche.

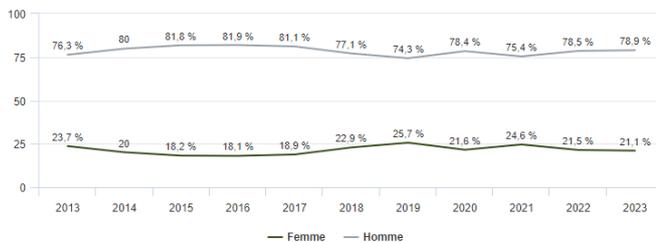
En Centre-Val de Loire, la branche est féminisée à hauteur de 21,1% soit près de 2 points de plus que le taux national.

Sur les 7 002 femmes, 2 156 exercent une activité de conduite :

- 698 en marchandises
- 839 en voyageurs
- 619 en sanitaires

Année	Marchandises	Voyageurs	Sanitaires	Branche
2018	4 943	1 031	982	6 955
2019	5 645	1 156	1 087	7 888
2020	4 244	1 207	1 194	6 645
2021	5 783	1 071	1 069	7 924
2022	5 095	1 103	873	7 071
2023	5 062	1 157	783	7 002
Evolution	2,41%	12,22%	-20,26%	0,68%

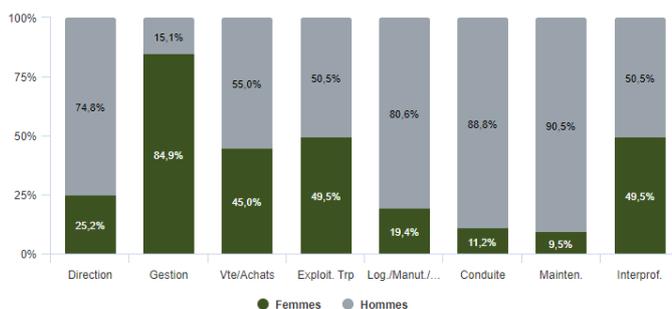
Comparaison sur 10 ans des effectifs par sexe



La proportion de femmes dans le secteur évolue peu sur les 10 dernières années dans la région.

- 18,90% des effectifs en marchandises
- 31,26% des effectifs en voyageurs
- 28,77% des effectifs en sanitaire

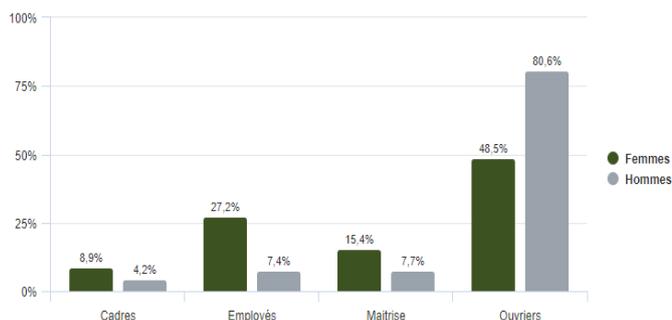
Répartition des salariés par sexe et famille professionnelle



80,6 % des hommes salariés de la Branche sont des ouvriers, contre 48,5% des femmes.

Elles appartiennent plus souvent que les hommes à toutes les autres catégories socioprofessionnelles : 27 % des femmes salariées de la Branche sont des employées (contre 4 % des hommes) et 24,3 % sont cadres ou techniciens/agents de maîtrise (11,9 % des hommes).

Répartition des salariés par sexe et CSP

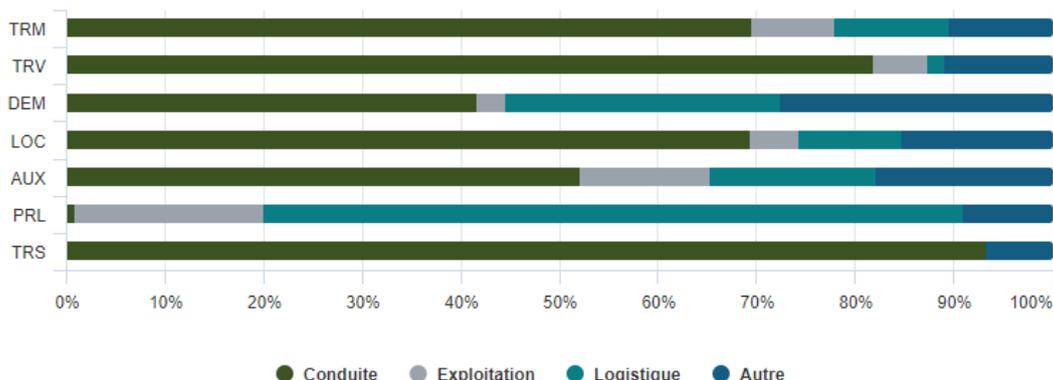


A titre de comparaison, dans l'économie française, 8,1 % des femmes ont le statut d'ouvrier, contre 28,7 % des hommes, 38,8 % des femmes ont un statut d'employé, pour 12,1 % des hommes, et 19,7 % des femmes sont cadres contre 25,1 % des hommes.

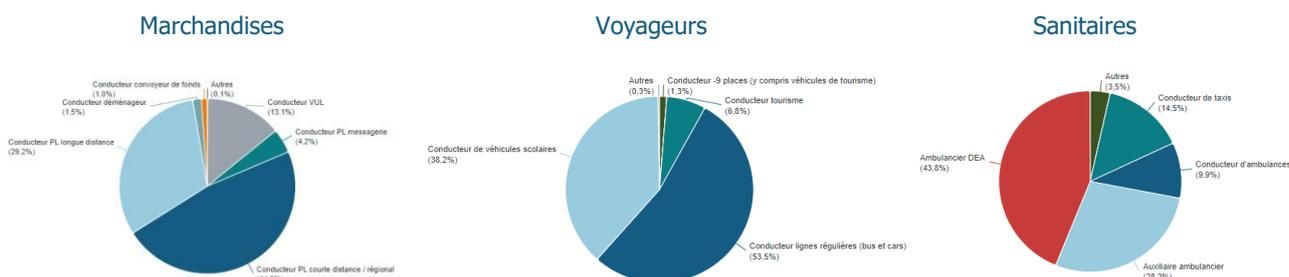
La typologie des métiers conduite

(Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel)

Répartition des effectifs par famille professionnelle et activité



Répartition des effectifs conduite par sous-famille en :



73 % des conducteurs de la Branche exercent dans le secteur Marchandises élargi (près de 400 000 salariés au niveau national dont 19 220 en Centre-Val de Loire), 16 % dans le transport de voyageurs (plus de 87 000 au niveau national dont 3 028 en Centre-Val de Loire) et 11 % dans le transport sanitaire (près de 60 000 au niveau national dont 2 544 en Centre-Val de Loire).

Près de neuf conducteurs sur dix qui font partie du secteur Marchandises conduisent des poids lourds. La plupart des conducteurs du transport routier de voyageurs exercent soit le métier de conducteur de lignes régulières (42 % des conducteurs du secteur au niveau national contre 53,5% en région), soit celui de conducteur de véhicules scolaires (42 % au niveau national et 38% en région), dans des proportions stables par rapport à 2022.

Les conducteurs titulaires du Diplôme d'État d'Ambulancier représentent un peu moins de la moitié du personnel roulant du transport sanitaire.

Rémunération

Rémunération annuelle brute moyenne par secteurs d'activité en 2022 et en ETP (en €)

Les données disponibles de l'année N-1 ne le sont qu'après la parution des rapports au OPTL. Ces données sont donc pour la présente édition celles de 2022.

Centre Val de Loire

	CDI			CDD		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
AUX	37 451	38 230	37 676	26 578	26 359	26 509
DEM	31 717	33 039	31 876	23 128	25 402	23 199
LOC	31 732	36 126	32 014	26 132	24 715	25 978
PRL	33 841	31 827	32 987	26 407	25 595	26 145
TRM	31 928	32 162	31 955	26 322	25 355	26 218
TRS	28 106	28 132	28 116	25 178	24 863	25 069
TRV	30 288	30 051	30 213	27 661	25 598	26 990
BRANCHE	32 438	32 216	32 387	26 017	25 391	25 890

Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

France

	CDI			CDD		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
AUX	41 612	41 904	41 702	28 312	28 329	28 318
DEM	32 321	35 309	32 824	24 405	26 463	24 492
LOC	33 597	37 560	33 938	28 222	28 834	28 296
PRL	34 798	32 342	33 958	26 046	25 814	25 957
TRM	31 841	32 851	31 946	26 057	25 779	26 024
TRS	28 979	28 034	28 637	25 865	25 060	25 584
TRV	33 121	32 097	32 870	27 697	26 253	27 347
BRANCHE	33 212	34 184	33 393	26 340	26 113	26 295

Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

La rémunération comprend, outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

En 2022, un salarié de la Branche a perçu, en moyenne, une rémunération brute en équivalent temps plein de 32 387 € par an en CDI en Centre-Val de Loire (33 393 € au niveau national) et une rémunération brute en équivalent temps plein de 25 890 € par en en CDD (26 295 € au niveau national). Le secteur des auxiliaires de transport se distingue par les rémunérations nettes les plus élevées de la Branche (41 702 €) ; elles y sont supérieures de 25% à la moyenne de l'ensemble de la Branche.

En équivalent temps plein, on observe une rémunération brute supérieure de 2,92 % chez les femmes en CDI (-0,9% pour les femmes en CDD), liée au fait que la proportion de salariés ayant le statut technicien/agent de maîtrise ou cadre est plus élevée parmi les femmes que parmi les hommes.

Selon les différents coefficients des contrats et l'ancienneté, à compter du 1er décembre 2022, les garanties de rémunération annuelle brute du personnel ouvrier roulant peuvent varier entre 24 572,86 € au plus bas à l'embauche, à 27 279,08 € au plus haut après 15 ans d'ancienneté (pour 169 heures - source legifrance.gouv.fr). A noter qu'au 1er novembre 2024, le SMIC annuel brut moyen est de 21 621,6 €.

Rémunération brute annuelle moyenne par PCS en ETP en 2022 (en €)

	France			Centre Val de Loire		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
389A-Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	66 447	58 642	64 505	60 086	56 074	59 152
466B-Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	41 906	40 327	41 090	41 510	38 864	40 137
466C-Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	41 527	39 360	40 947	40 584	37 551	39 709
487A-Responsables d'entrepôt, de magasinage	40 166	38 968	39 920	40 096	40 953	40 350
487B-Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	39 423	38 326	39 253	39 080	35 891	38 110
526E-Ambulanciers	28 255	27 082	27 876	27 471	27 077	27 331
546C-Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	34 613	31 699	32 996	32 965	29 803	30 904
641A-Conducteurs routiers et grands routiers	31 862	29 101	31 784	32 048	29 247	31 960
641B-Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	30 903	28 933	30 498	29 227	28 518	29 031
643A-Conducteurs livreurs, coursiers	24 759	24 182	24 722	25 724	24 558	25 633
652A-Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	29 154	27 062	28 931	28 036	26 600	27 814
653A-Magasiniers qualifiés	30 295	27 360	29 730	28 895	28 215	28 741
655A-Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	31 818	29 920	31 446	31 078	30 899	31 030
676A-Manutentionnaires non qualifiés	27 035	25 822	26 918	27 034	26 718	26 987
676B-Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	25 807	25 442	25 804	25 393	23 046	25 380
676C-Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	29 369	27 853	28 769	29 419	28 582	29 024
676D-Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	29 039	26 620	28 708	28 734	26 428	28 396

Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

Les rémunérations moyennes par Professions et Catégories Sociales (nomenclature INSEE) sont ici données sur le périmètre des entreprises qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

Parmi les professions cœur de métier du transport et de la logistique, ce sont les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports qui ont les rémunérations les plus élevées avec en moyenne 59 152 € brut par an pour un équivalent temps plein en Centre-Val de Loire (64 505 € brut par an niveau national). Parmi les métiers de la conduite, les conducteurs routiers et grands routiers sont les mieux rémunérés (31 968 € brut annuel en moyenne régionale contre 31 784 € brut annuel au niveau national).

La formation dans la Branche

La répartition des formations qualifiantes en Centre-Val de Loire

Baccalauréat professionnel Conducteur Transport Routier Marchandises	LYCÉE POLYVALENT BALZAC D'ALEMBERT LYCÉE PROFESSIONNEL MARÉCHAL LECLERC	LYCÉE PROFESSIONNEL JOSEPH CUGNOT
Baccalauréat professionnel Logistique	CFA PROMOTRANS ORLÉANS-TOURS GRETA DU LOIRET - LYCEE POLYVALENT VOLTAIRE GRETA SITE DE CHARTRES GRETA SITE DE TOURS GRETA SITE D'ORLÉANS LYCÉE JEHAN DE BEAUCE LYCÉE POLYVALENT BALZAC D'ALEMBERT	LYCÉE PRIVÉ SAINT-PAUL - BOURDON BLANC LYCÉE PROFESSIONNEL ALBERT BAYET LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN MERMOZ LYCÉE PROFESSIONNEL JEANNETTE VERDIER LYCÉE PROFESSIONNEL MARÉCHAL LECLERC PROMOTRANS CFA DES TRANSPORTS VENDOME
Baccalauréat professionnel Maintenance des Véhicules Option B : Véhicules de Transport Routier	LYCÉE PROFESSIONNEL MARÉCHAL LECLERC	PROMOTRANS CFA DES TRANSPORTS VENDOME
Baccalauréat professionnel Organisation de Transport de Marchandises	LYCÉE POLYVALENT BALZAC D'ALEMBERT LYCÉE PRIVÉ SAINT-PAUL - BOURDON BLANC	LYCÉE PROFESSIONNEL JEANNETTE VERDIER
Brevet de technicien supérieur Gestion des transports et logistique associée	AFTRAL GELLAINVILLE (CHARTRES) AFTRAL ISTELI ORLÉANS AFTRAL TOURS CFA PROMOTRANS ORLÉANS-TOURS ECOLE TOURANGELLE SUPERIEURE ETABLISSEMENT PRIVE E.T.S.	LYCÉE PRIVÉ SAINT-PAUL - BOURDON BLANC LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN MERMOZ LYCÉE PROFESSIONNEL JEANNETTE VERDIER LYCÉE PROFESSIONNEL JOSEPH CUGNOT PROMOTRANS CAMPUS TOURS
BUT - Qualité, Logistique Industrielle et Organisation : Management de la production	IUT DE BOURGES - UNIVERSITÉ ORLÉANS	IUT D'ORLÉANS
BUT spécialité Management de la logistique et des transports parcours management de la mobilité et de la supply chain connectées	IUT DE CHARTRES - UNIVERSITÉ ORLÉANS	IUT DE L'INDRE - ANTENNE D'ISSOUDUN - UNIVERSITÉ ORLÉANS
CAP - Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar	LYCÉE POLYVALENT BALZAC D'ALEMBERT	LYCÉE PROFESSIONNEL JOSEPH CUGNOT
Certificat d'aptitude professionnelle Conducteur routier marchandises (1 an)	AFTRAL GELLAINVILLE (CHARTRES) AFTRAL ORLÉANS AFTRAL TOURS	PROMOTRANS CFA DES TRANSPORTS VENDOME PROMOTRANS FORMATION ORLÉANS
Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance de véhicules : Option B : Véhicules de transport routier	LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ NOTRE DAME	PROMOTRANS CFA DES TRANSPORTS VENDOME
Certificat d'aptitude professionnelle Opérateur/opératrice Logistique	GRETA SITE DE MONTARGIS LYCÉE JEHAN DE BEAUCE LYCÉE POLYVALENT BALZAC D'ALEMBERT LYCÉE PRIVÉ SAINT-PAUL - BOURDON BLANC LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN MERMOZ	LYCÉE PROFESSIONNEL JEANNETTE VERDIER LYCÉE PROFESSIONNEL JOSEPH CUGNOT LYCÉE PROFESSIONNEL MARÉCHAL LECLERC PROMOTRANS CFA DES TRANSPORTS VENDOME
Certificat de Compétences Responsable d'une Unité de Transports de marchandises et Logistique (RUTL)	AFTRAL ORLÉANS AFTRAL TOURS	PROMOTRANS FORMATION ORLÉANS
Diplôme d'Etat d'ambulancier	CENTRE HOSPITALIER BLOIS SIMONE VEIL CENTRE HOSPITALIER DE CHARTRES CENTRE HOSPITALIER DE CHATEAUROUX - LE BLANC CENTRE HOSPITALIER JACQUES COEUR	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE TOURS IFPM - INSTITUT DE FORMATION DE LA PROFESSION MÉDICALE IFPS - INSTITUT FORMATION AMBULANCIERS - CHRU DE TOURS
Licence professionnelle Gestion des Achats et des Approvisionnements GAA Parcours Organisation et Gestion des Manager des opérations logistiques internationales	IUT DE CHARTRES - UNIVERSITÉ ORLÉANS	
Manager des Organisations et Processus Logistiques	CFA PROMOTRANS ORLÉANS-TOURS	
MASTER OF SCIENCE INTERNATIONAL BUSINESS MANAGER OPTION SUPPLY CHAIN	AFTRAL ISTELI ORLÉANS	
Master Transports, Mobilité, Réseaux	ISC PARIS CAMPUS ORLÉANS	
Responsable en logistique	UNIVERSITÉ D'ORLÉANS	
Responsable opérationnel de la chaîne logistique	AFTRAL ISTELI ORLÉANS	AFTRAL TOURS
Responsable production transport logistique	AFTRAL ISTELI ORLÉANS	
Responsable Transport et Management des flux	CFA PROMOTRANS ORLÉANS-TOURS	
Titre professionnel Agent magasinier	PROMOTRANS CAMPUS TOURS	
Titre professionnel Cariste d'entrepôt	CENTRE DE FORMATION BLANCHARD ECF CERCA CENTRE OUEST ATLANTIQUE ECF CERCA COA NOTRE DAME D'OE AFTRAL GELLAINVILLE (CHARTRES) CENTRE DE FORMATION BLANCHARD CFP MALUS FORMATION	CFP MALUS FORMATION CHAINGY CFP MALUS FORMATION DEOLS ECF CERCA CENTRE OUEST ATLANTIQUE ECF CERCA COA NOTRE DAME D'OE IFCA PROMOTRANS FORMATION ORLÉANS
Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route	AFTRAL GELLAINVILLE (CHARTRES) AFTRAL ORLÉANS AFTRAL TOURS BEQUIET FORMATION C.E.S.R. BERNARD COUTURIER CENTRE DE FORMATION BLANCHARD CFP MALUS FORMATION	CFP MALUS FORMATION CFP MALUS FORMATION DEOLS ECF CERCA CENTRE OUEST ATLANTIQUE ECF CERCA COA NOTRE DAME D'OE PROMOTRANS FORMATION ORLÉANS PROMOTRANS FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
Titre professionnel Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur	AFTRAL GELLAINVILLE (CHARTRES) AFTRAL ORLÉANS AFTRAL TOURS AUTO-ECOLE LAURENT FORMATION BEQUIET FORMATION C.E.S.R. BERNARD COUTURIER CENTRE DE FORMATION BLANCHARD CFP MALUS FORMATION	CFP MALUS FORMATION CHAINGY CFP MALUS FORMATION DEOLS ECF CERCA CENTRE OUEST ATLANTIQUE ECF CERCA COA NOTRE DAME D'OE GOUPII FORMATION PROMOTRANS FORMATION ORLÉANS PROMOTRANS FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE STOP AUTO ECOLE BLASQUEZ
Titre professionnel Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Tous Véhicules	AFTRAL GELLAINVILLE (CHARTRES) AFTRAL ORLÉANS AFTRAL TOURS BEQUIET FORMATION CFP MALUS FORMATION CHAINGY CFP MALUS FORMATION DEOLS	ECF CERCA CENTRE OUEST ATLANTIQUE ECF CERCA COA NOTRE DAME D'OE GOUPII FORMATION PROMOTRANS FORMATION ORLÉANS PROMOTRANS FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Titre professionnel Conducteur Livreur sur Véhicule Utilitaire Léger	AFTRAL ORLÉANS	
Titre professionnel Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	AFTRAL ISTELE ORLÉANS	PROMOTRANS FORMATION ORLÉANS
	CFA PROMOTRANS ORLÉANS-TOURS	ECF CERCA CENTRE OUEST ATLANTIQUE
Titre professionnel Préparateur de Commandes en entrepôt	AFTRAL GELLAINVILLE (CHARTRES)	ECF CERCA COA NOTRE DAME D'OE
	AFTRAL ORLÉANS	IFCA
	AFTRAL TOURS	PROMOTRANS FORMATION ORLÉANS
	ALPHACOM FORMATION CFP MALUS FORMATION	PROMOTRANS FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE CFP MALUS FORMATION DEOLS
Titre professionnel Technicien Supérieur/technicienne supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique	AFTRAL GELLAINVILLE (CHARTRES)	CFA PROMOTRANS ORLÉANS-TOURS
	AFTRAL ISTELE ORLÉANS	PROMOTRANS CAMPUS TOURS
	AFTRAL TOURS	
Titre Responsable d'exploitation transport de marchandises (RETM)	PROMOTRANS FORMATION ORLÉANS	
TP - Technicien en logistique d'entreposage	AFTRAL GELLAINVILLE (CHARTRES)	FORMATION PROFESSIONNELLE DE TOURAINE
	AFTRAL ORLÉANS	IFCA
	ECF CERCA COA NOTRE DAME D'OE	PROMOTRANS FORMATION ORLÉANS

Source : AFT – Site « Choisis-ton-avenir » - Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

La répartition des centres agréés FIMO/FCO

Centre de Formation	Adresse	Marchandises	Voyageurs
BLASQUEZ	18000 BOURGES	X	
MALUS	18000 BOURGES	X	X
LAURENT Formation	18100 VIERZON	X	
BLASQUEZ	18200 SAINT AMAND MONTROND	X	X
BLANCHARD	28100 DREUX	X	X
GOUPIL	28200 CHATEAUDUN	X	X
GOUPIL	28400 SAINT JEAN PIERRE FIXTE	X	X
COUTURIER	28500 SAINTE GEMME MORONVAL	X	X
AFTRAL 28	28630 GELLAINVILLE	X	X
BEQUET ECF	28630 GELLAINVILLE	X	X
BEQUET ECF	28700 AUNEAU	X	X
MALUS	36130 DEOLS	X	X
G'TRAF	36300 LE BLANC		X
AFTRAL 37	37210 PARÇAY MESLAY	X	X
ECF CERCA COA	37390 NOTRE DAME D'OE	X	X
ECF CERCA COA	41000 BLOIS	X	X
ECF CERCA COA	41100 SAINT FIRMIN DES PRES	X	X
PROMOTRANS FPC	41100 SAINT OUEN	X	X
PROMOTRANS FPC	45140 INGRE	X	X
CER PITHIVIERS Formation	45300 ASCOUX	X	
MALUS	45380 CHAINGY	X	X
AFTRAL 45	45400 SEMOY	X	X

La liste des centres et agréments associés peut évoluer. Pour plus d'informations et liste à jour :

<https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-centres-de-formations-agrees-pour-dispenser-a709.html>

Au cours de l'agrément initial, le centre de formation doit réaliser au minimum une session de formation initiale minimale obligatoire (FIMO) et six sessions complètes de formation continue obligatoire (FCO) ou de formation complémentaire dénommée " passerelle " mentionnée aux articles

R. 3314-7 et R. 3314-8 du code des transports, dans le secteur du transport de voyageurs ou du transport de marchandises, en fonction de l'agrément délivré.

Chacune de ces sessions comporte au moins huit stagiaires. Pour les centres de formation qui souhaitent ne réaliser que des sessions de FCO, le nombre minimum de sessions complètes de formation est fixé à huit. Pour les centres de formation qui souhaitent ne réaliser que des sessions de FIMO, le nombre minimum de sessions de formation est fixé à trois.

Toutefois, les centres déjà titulaires depuis au moins deux ans d'un agrément pour dispenser la formation des conducteurs du transport de marchandises et qui demandent un agrément pour la formation des conducteurs du transport de voyageurs doivent réaliser pendant l'agrément initial au minimum une session de formation initiale minimale obligatoire (FIMO) et deux sessions complètes de formation continue obligatoire (FCO) ou de formation complémentaire dénommée " passerelle", dans le secteur du transport de voyageurs.

Pour les centres qui souhaitent ne réaliser que des sessions de FCO, le nombre minimum de sessions complètes de formation est fixé à trois. Pour les centres qui souhaitent ne réaliser que des sessions de FIMO, le nombre minimum de sessions de formation est fixé à deux.

Si les conditions sont remplies à la date de fin de validité de l'agrément initial, l'agrément peut être renouvelé, sur demande, pour une période maximale de cinq années. Cet agrément de cinq ans maximums est renouvelable. Si le nombre requis de sessions de formation n'est pas atteint, aucune nouvelle demande d'agrément ne pourra être présentée avant un délai d'une année à compter de la date de fin de la validité de l'agrément initial.

Pour se renseigner sur les métiers du transport et de la logistique :



Retrouvez toutes les informations sur les métiers et les formations initiales dispensées en Centre-Val de Loire sur le site AFT :

<https://www.choisis-ton-avenir.com/>

et les adresses par formation dans la région Centre-Val de Loire en cliquant sur le lien qui suit :
[Cliquer ici](#)

Découvrez des secteurs et des métiers qui donnent du sens à l'avenir professionnel et les possibilités d'alternance sur le site OPCO Mobilités :

<https://www.jebougemonavenir.fr/>



Les effectifs formés en transport et logistique

Diplômes d'Etat délivrés en 2023 en Centre-Val de Loire

	2023	Taux de réussite	Evolution 2022/2023	Taux de féminisation
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises	42	89 %	44,8 %	5 %
CAP Conducteur Livreur Marchandises	-	-	-	-
CAP Déménageur sur VUL	-	-	-	-
CAP Agent d'accueil et de conduite Transport routier de voyageurs*	-	-	-	-
CAP Transport Fluvial	-	-	-	-
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	64	86 %	10,3 %	8 %
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	107	100%	-17,7 %	NC*
Exploitation-gestion				
BAC Pro Transport Fluvial	-	-	-	-
BAC Pro Transport	23	96 %	4,5 %	22 %
BTS Gestion Transport et Logistique Associée	27	56 %	-10 %	30 %
Manutention – magasinage				
BEP Logistique et transport	-	-	-	-
CAP Opérateur/opératrice logistique	56	79 %	-13,8 %	13 %
BAC Pro Logistique	112	68 %	-2,6 %	29 %
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	19	79 %	-68,9 %	NC
BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	52	80 %	108 %	4 %
BTS Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	9	56 %	-18,2 %	11 %
Total des élèves admis	511	80 %	-11,7 %	12 %

Source : Ministère de l'Education Nationale, ministère des Solidarités et de la Santé

Plus de 15 210 diplômes d'Etat en transport-logistique (toutes voies d'accès, y compris validation des acquis de l'expérience) ont été délivrés au niveau national, dont 511 en Centre-Val de Loire.

Le taux de réussite moyen pour l'ensemble des diplômes d'état est de 80 % dans la région.

Les taux moyens de réussite aux diplômes de la « Conduite » (tous diplômes confondus) sont de 89 % au niveau national et de 95% en Centre Val de Loire.

41% des diplômes « cœur de métier » de la Branche ont été délivrés pour des certifications relatives aux métiers de la conduite (31% au niveau national).

Les diplômes préparant aux métiers de l'exploitation-gestion représentent 10 % des diplômes délivrés en transport-logistique (20% au niveau national).

Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers

	2023	Taux de réussite	Evolution 2022/2023	Taux de féminisation
Conduite				
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	693	89 %	-6 %	13 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	89	87 %	-9 %	10 %
Conducteur de transport en commun sur route	614	91 %	58 %	25 %
Exploitation-gestion				
Exploitant en transport routier de marchandises	-	-	-	-
Technicien supérieur du transport terrestre de marchandises	-	-	-	-
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	52	80 %	24 %	23 %
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	14	93 %	-7 %	14 %
Technicien supérieur du transport aérien et maritime de marchandises	-	-	-	-
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	-	-	-	-
Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs	-	-	-	-
Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entreposage	24	100 %	71 %	38 %
Agent magasinier	10	83 %	43 %	0 %
Cariste d'entrepôt	110	85 %	-30 %	5 %
Préparateur de commandes en entrepôt	349	88 %	1 %	21 %
Total des stagiaires admis 2023	1977	89 %	9 %	19 %

Source : DGEFP

Plus de 47 740 titres professionnels en transport-logistique ont été délivrés au niveau national en 2023, soit 1 798 de plus qu'en 2022 (+ 4 %, après 20 % en 2022).

1 977 titres ont été délivrés en 2023 en Centre-Val de Loire, contre 1 814 l'année passée, soit une hausse de 9% en région.

En Centre-Val de Loire, les titres professionnels qui préparent aux métiers de la famille professionnelle « Conduite » représentent 70 %. Le nombre d'admis au titre professionnel Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur est en baisse de 6,5% après une hausse de 40 % en 2022, tout comme le nombre d'admis sur « tous véhicules qui passent de 98 à 89, soit une baisse de 10%.

Le nombre de titres professionnels de « Conducteur (trice) de transport en commun sur route » est en progression de 57 % en région (50% au niveau national) passant de 389 à 614. En France, ce sont ainsi 13 194 titres ont été délivrés sur cette spécialité en 2023, soit 4 403 de plus qu'en 2022. Ils représentent en 2023, 44 % des titres délivrés en « Conduite » délivrés dans la région.

Le nombre de titres professionnels délivrés préparant aux métiers de la famille professionnelle « Exploitation-gestion » est en hausse de 15 % par rapport à 2022. Ils représentent 3,3% des titres délivrés en transport-logistique dans la région (7% au niveau national).

Le volume des titres professionnels délivrés préparant à la famille professionnelle « Manutention-magasinage » est en baisse de 6 % dans la région (-22% au niveau national). Ils représentent 25 % des titres professionnels délivrés en transport-logistique (18 % au national).

Le taux de féminisation des titres professionnels en transport-logistique est de 19 % (+2 points par rapport à l'année passée).

Contrats de professionnalisation (périmètre OPCO Mobilités)

	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION					TOTAL
	EXPLOITATION GESTION	MANUTENTION MAGASINAGE	CONDUITE	MAINTENANCE	AUTRES	
MAR	12	2	16	1	3	34
TRV	2		12			14
TRS			2			2
TOTAL	14	2	30	1	3	50
RAPPEL 2022	13		15		7	35

Nous observons pour l'année 2023, une hausse du nombre de contrats de professionnalisation (+40%), essentiellement due à l'évolution sur les métiers de la conduite.

Plan de développement des compétences, mois de 11 salariés (périmètre OPCO Mobilités)

	PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, MOINS DE 11 SALARIÉS PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE ET ACTIVITÉ					TOTAL
	EXPLOITATION GESTION	MANUTENTION MAGASINAGE	CONDUITE	MAINTENANCE	AUTRES	
MAR	2	27	147	7	67	250
TRV			19		15	34
TRS			26		52	78
TOTAL	2	27	192	7	134	362
RAPPEL 2022	9	27	229	6	157	428

Le nombre d'actions à destination des « moins de 11 salariés » est en baisse sur l'année 2023 de 15%, avec une baisse plus caractérisée sur les métiers « conduite ».

Plan de développement des compétences, 11 salariés et plus (périmètre OPCO Mobilités)

	PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, 11 SALARIÉS ET PLUS PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE ET ACTIVITÉ					TOTAL
	EXPLOITATION GESTION	MANUTENTION MAGASINAGE	CONDUITE	MAINTENANCE	AUTRES	
MAR	212	525	1896	87	1638	4358
TRV	2	10	344	5	388	749
TRS		2	151		246	399
TOTAL	214	537	2391	92	2272	5506
RAPPEL 2022	54	730	1886	72	2634	5376

A contrario, le nombre d'actions mis en œuvre pour le développement de compétences pour les « 11 salariés et plus » a connu une croissance de 2,4% par rapport à 2022. Cette hausse est principalement due en volume aux actions mises en œuvre pour les métiers de la conduite, et en % pour les métiers liés à l'exploitation gestion (multiplié par 4 par rapport à 2022).

Préparation Opérationnelle Collective

	PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI COLLECTIVE					TOTAL
	EXPLOITATION GESTION	MANUTENTION MAGASINAGE	CONDUITE	MAINTENANCE	AUTRES	
MAR	10		65			75
TRV			25			25
TRS			12			12
TOTAL	10		102			112
RAPPEL 2022			75			75

Le nombre de POEC Collective a connu en 2023, une croissance de 35%.

Rappelons que la POEC vise l'accès rapide à un emploi durable (CDI, CDD ou contrat de professionnalisation d'au moins 12 mois, contrat d'apprentissage). Le dispositif étant initié par les opérateurs de compétences, les branches professionnelles et les entreprises, il débouche inévitablement sur des métiers dont les besoins en recrutement sont forts.

Par ailleurs, la formation offerte et la phase d'immersion permettent tout à la fois au demandeur d'emploi d'éprouver sa motivation avec la réalité de la fonction et de se former dans les meilleures conditions possibles pour ensuite prétendre à l'emploi correspondant auprès des entreprises à l'origine du projet de POEC.

Contrat d'apprentissage

	CONTRAT D'APPRENTISSAGE					TOTAL	TAUX DE FEMINISATION
	EXPLOITATION GESTION	MANUTENTION MAGASINAGE	CONDUITE	MAINTENANCE	AUTRES		
2020	226	3	66	64	51	410	27 %
2021	207		121	35	108	471	32 %
2022	146	2	122	38	107	415	31 %
2023	194	8	133	36	67	438	33 %

Source : DGEFP

Nous notons une relative stabilité du nombre de contrats d'apprentissage, avec une hausse 5% en 2023 consécutive à une baisse de 12% en 2022.

- « Exploitation-Gestion » a diminué en 2022 mais a augmenté en 2023.
- « Manutention-Magasins » a été très faible, avec une augmentation notable en 2023.
- « Conduite » a montré une tendance à la hausse chaque année.
- « Maintenance » est restée relativement stable

Bénéficiaires de la ressource affectée en **conduite routière** en 2023

49 565 formations d'accès au métier de conducteur routier ont été cofinancées en 2023 par l'AFT, après 47 219 en 2022, soit une hausse de 5 %.

Ce chiffre est également en augmentation en Centre-Val de Loire avec 2 013 participants co-financés sur la région, dont 1 929 en conduite, avec une croissance conséquente des titres professionnels mis en œuvre dans la région en transport de voyageurs

- Le nombre de FIMO Marchandises co-financées est de 621 en région contre 58 en Voyageurs.
- Le nombre de Titres Professionnels co-financés est de 725 en Marchandises contre 525 en Voyageurs.

Typologie des stagiaires FIMO et Titres Professionnels conduite en Centre-Val de Loire

Formation	Femme	%	Homme	%	Total
FIMO Marchandises	23	4%	598	96%	621
FIMO Voyageurs	12	21%	46	79%	58
TP Conducteur de transport en commun sur route	134	26%	391	74%	525
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	86	13%	563	87%	649
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous	8	11%	68	89%	76
Total général	263	14%	1 666	86%	1 929

Source AFT

La formation avec le plus haut pourcentage de femmes est le TP Conducteur de transport en commun sur route avec 26%. La formation avec le plus bas pourcentage de femmes est la FIMO Marchandises avec seulement 4%. Globalement, les femmes représentent 14% des participants à ces formations, tandis que les hommes en représentent 86%.

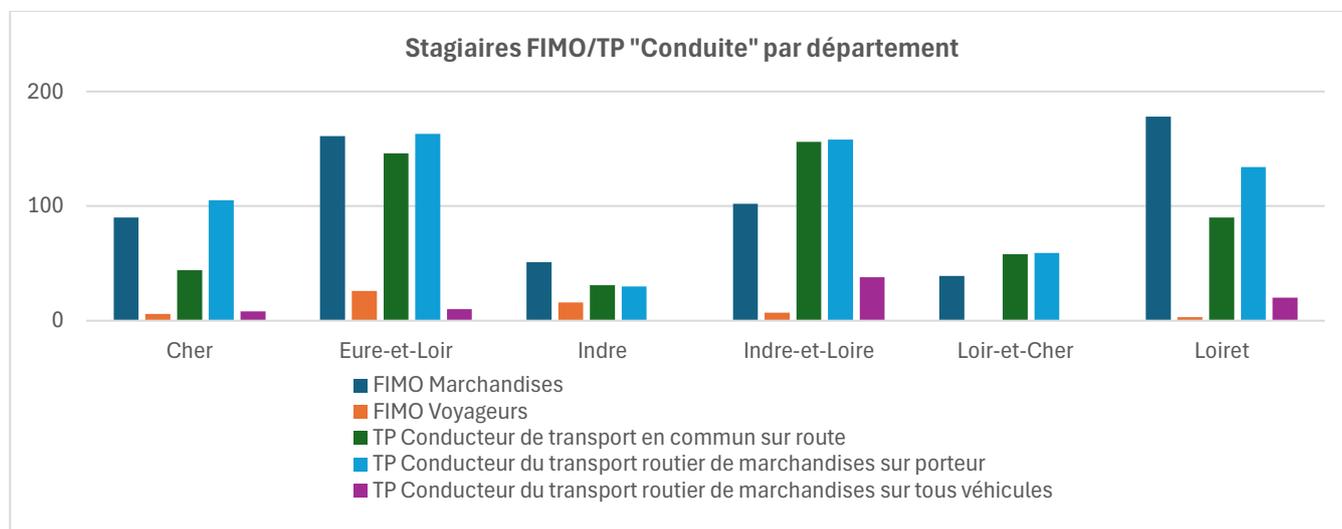
On notera que les métiers liés au transport en commun sur route comptent en formation une proportion relativement plus élevée de femmes (21 % en FIMO et 26% en Titre Pro).

Formation	Âge moyen des femmes	Âge moyen des hommes	Âge moyen total
FIMO Marchandises	35,35	38,71	38,59
FIMO Voyageurs	39,25	46,85	45,28
TP Conducteur de transport en commun sur route	42,72	43,89	43,59
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	35,57	34,99	35,07
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	35,13	37,74	37,46
Total général	39,35	38,85	38,92

Source AFT

Dans les formations régionales en FIMO et titres professionnels « conduite », l'âge moyen d'accès à la Profession est de 38 ans et 11 mois.

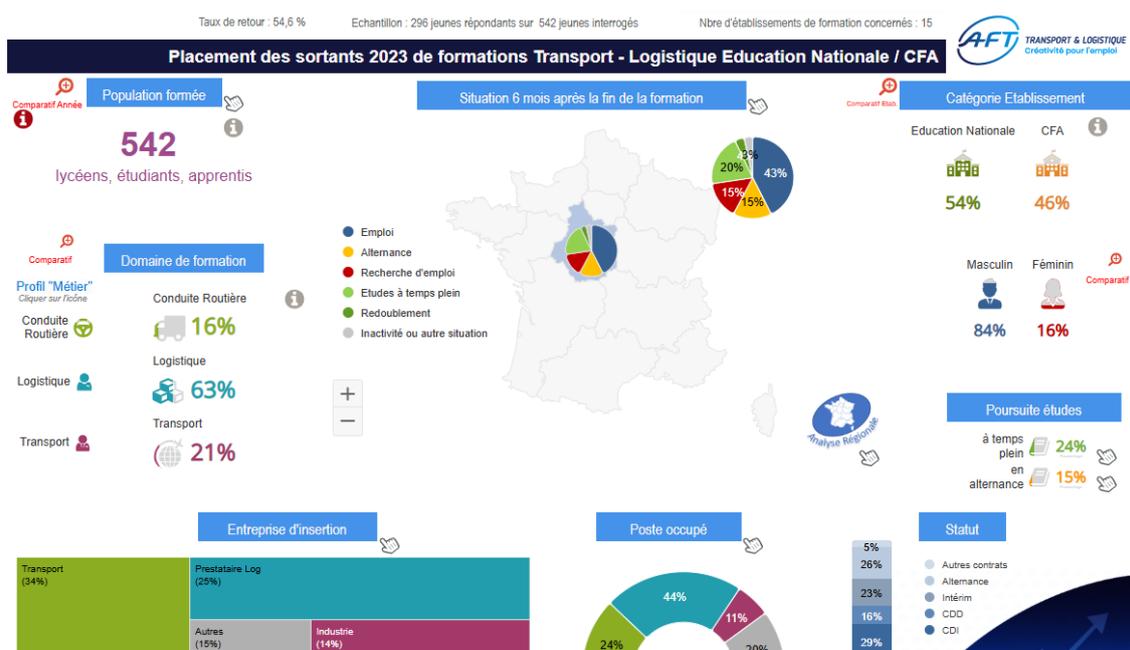
Les femmes en formation ont un âge moyen global légèrement supérieur à celui des hommes (39,35 ans contre 38,85 ans). La formation **FIMO Voyageurs** présente l'écart d'âge moyen le plus important entre les femmes et les hommes, avec les hommes ayant un âge moyen de 46,85 ans contre 39,25 ans pour les femmes. La formation **TP Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur** est la seule où l'âge moyen des femmes est inférieur à celui des hommes (35,57 ans contre 34,99 ans).



Source AFT

Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2023

Situation des jeunes, toutes sections et tous modes (temps plein & alternance)



Ce sont 542 (15 248 au niveau national) lycéens, étudiants et apprentis qui sont sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2023 en Centre-Val de Loire/

- 16 % dans le domaine de la conduite routière (32% au national),
- 63 % dans la logistique (39% au national),
- 21 % dans le domaine de l'exploitation (28% au national).
- 54% des apprenants de sections transport-logistique effectuent leurs études à temps plein contre 46% par la voie de l'alternance.

L'âge moyen des sortants est proche de 21 ans, avec 84% de public masculin. Le taux de réussite aux examens, toutes spécialités et formes (temps plein ou apprentissage) est de 80%.

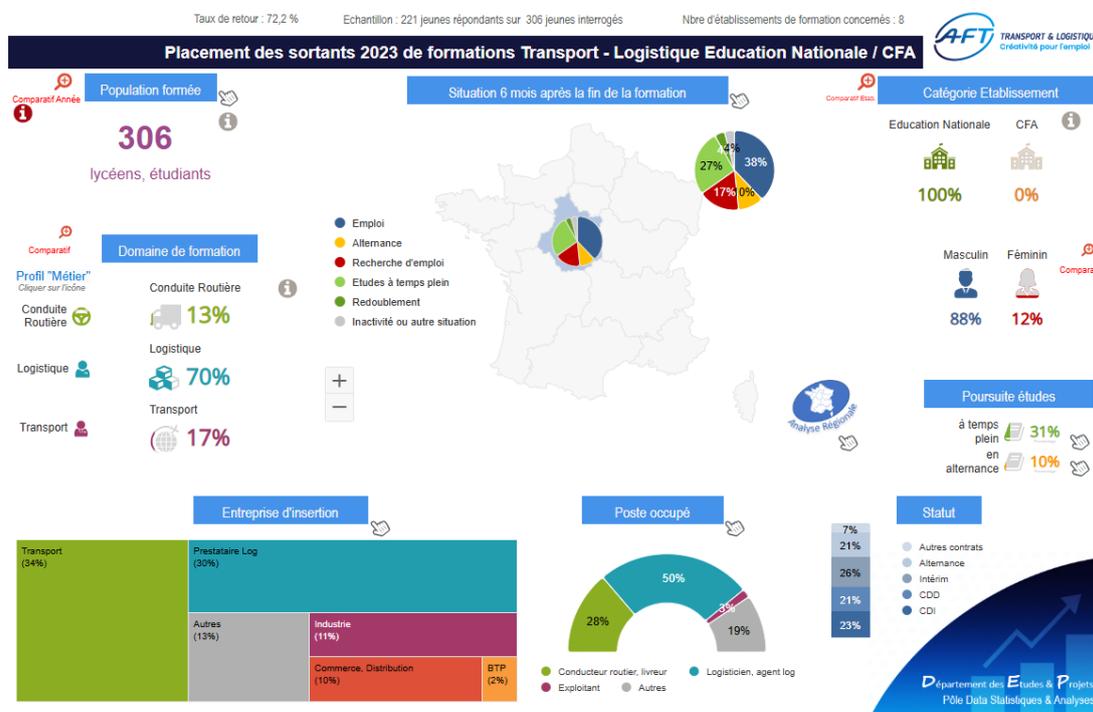
Si l'on prend en compte l'ensemble des sortants (lycéens, étudiants, apprentis), 6 mois après la formation, leur situation est la suivante :

- 43% sont en emploi, (46% au national)
- 15% poursuivent une formation en alternance, (21% au national)
- 15% sont en recherche d'emploi, (14% au national)
- 24 % poursuivent leurs études à temps plein, (12% au national)
- 4% redoublent leur année (idem national).

Les postes occupés sont pour :

- 24% conducteur routier (33% au national),
- 44% logisticien/agent logistique (28% au national),
- 11% exploitant (17% au national).

Situation des jeunes sortants de sections effectuées à temps plein (hors alternance)



Pour les formations à temps plein (hors apprentissage), soit 306 élèves dans la région, les sections étaient féminisées à hauteur de 12%. En Centre-Val de Loire, les sortants 2023 étaient issus pour :

- 13%, des sections « conduite »,
- 70%, de diplômés « logistique »,
- 17%, des classes « exploitation-gestion ».

Les sortants des sections Education Nationale Transport-Logistique en Centre-Val de Loire ont, pour 41%, poursuivis leurs études à l'issue de leur diplôme.

Pour les 59% d'élèves ayant arrêté leurs études à l'issue de leur examen :

- 64% d'entre eux ont intégré une entreprise de la Branche Transport-Logistique,
- 44% ont signé un CDI ou CDD à la suite de leur diplôme.

Les métiers exercés sont les suivants :

- 28% conducteurs routiers / livreurs,
- 50% logisticien/agent logistique
- 03 % exploitant

L'ensemble des données relatives à l'insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale en transport-logistique sont accessibles à l'aide du lien qui suit :

<https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse>

La dynamique de l'emploi

Motifs d'embauches indiqués par les entreprises lors de l'enquête

	Création d'emploi	Remplacement retraite	Autre motif
MARCHANDISES	1 %	14 %	85 %
VOYAGEURS	25 %	9 %	67 %
SANITAIRE	22 %	13 %	66 %
Total	9 %	13 %	78 %

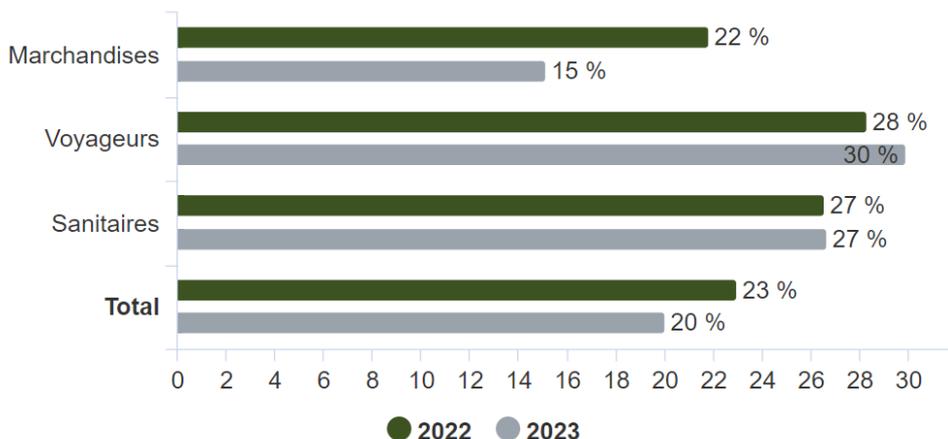
En 2023, 78 % des embauches sont le fait de remplacements pour autres motifs (démission, fin de CDD, rupture conventionnelle...) que la retraite ou création d'emploi.

Dans l'activité marchandises, l'ensemble des embauches ont principalement été réalisées pour du renouvellement classique (85 % des recrutements). Les départs en fin de carrière représentent 14% des embauches, et les embauches pour création d'emploi sont en régression.

En transport routier de voyageurs, on note une forte hausse des recrutements pour création d'emploi (25 % des embauches).

Le transport sanitaire affiche en 2023 une baisse de ses recrutements « classiques » par rapport à l'année précédente. Les embauches pour création d'emploi et pour compenser les départs en retraite représentent plus d'un tiers de embauches (39 %).

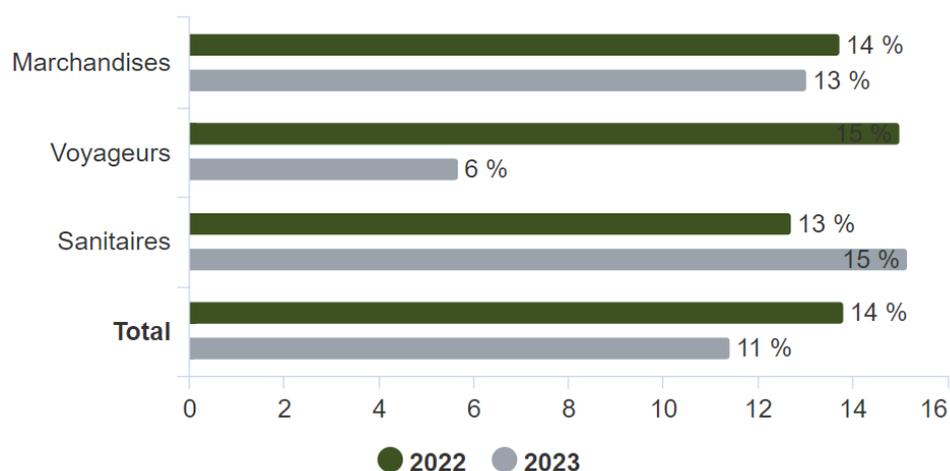
Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Dans la Branche, 20 % des recrutements sont des femmes en 2023, un chiffre qui est en légère diminution par rapport à l'année précédente. Ce taux est de 19% au niveau national.

Les femmes représentent toutefois 30 % des embauches du transport de voyageurs (25% au niveau national, 27 % des embauches du transport sanitaire (30% au niveau national).

Part des jeunes (de moins de 25ans) dans les embauches des entreprises, par activité



En Centre-Val de Loire, 11 % des recrutements de la branche sont effectués en 2023 au profit des jeunes de moins de 25 ans, soit 3 points de moins que l'année passée. Si les données dans le secteur du transport routier de marchandises restent stables, l'embauche des jeunes de moins de 25 ans s'est faite dans le transport de voyageurs à hauteur de 6% des recrutements, contre 15% en transport sanitaires.

Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité (en ETP)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2023/2018	2023/2022
4939A	50,20	58,10	50,90	51,70	75,70	78,30	55,98%	3,43%
4939B	19,00	12,50	4,00	0,00	6,60	7,50	-60,53%	13,64%
4941A	640,10	590,90	473,90	560,20	555,00	469,90	-26,59%	-15,33%
4941B	703,70	569,00	547,30	650,30	602,30	504,40	-28,32%	-16,25%
4941C	104,20	69,90	66,40	75,80	84,50	71,60	-31,29%	-15,27%
4942Z	37,50	30,50	27,50	40,70	0,00	26,20	-30,13%	-
5210B	1860,90	1 894,9	1 883,1	2 913,8	2413,50	3425,10	84,06%	41,91%
5229A	487,50	530,50	524,20	568,70	547,60	479,00	-1,74%	-12,53%
5229B	524,20	463,60	526,50	704,90	638,50	732,00	39,64%	14,64%
5320Z	8,50	0,00	1,40	1,30	0,00	0,00	-100,00%	-
7712Z	13,50	9,40	5,30	12,80	16,40	11,90	-11,85%	-27,44%
8010Z	0,00	0,60	0,00	0,00	0,60	5,90	-	883,33%
8690A	2,70	3,90	3,30	4,30	4,30	8,00	196,30%	86,05%
TOTAL	4452,00	4 233,8	4 113,9	5 584,5	4945,10	5819,80	30,72%	17,69%

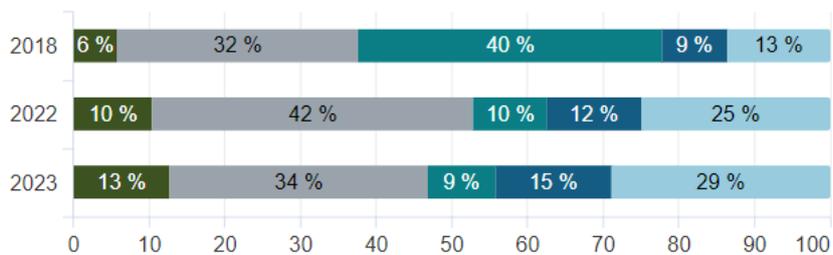
Le nombre d'intérimaires employé dans les entreprises de la branche a augmenté de 17,69% en Centre-Val de Loire en 2023 (+ 900 ETP), soit une augmentation supérieure à la hausse constatée au niveau national (+12%). Les Prestataires logistiques (5210B) concentrent près de 60% des intérimaires de la branche dans la région (contre 43% au niveau national) avec une hausse de 42% au niveau régional par rapport à l'année passée (+57% au national).

Effectifs intérimaires employés dans la branche, par grands secteurs (en ETP)

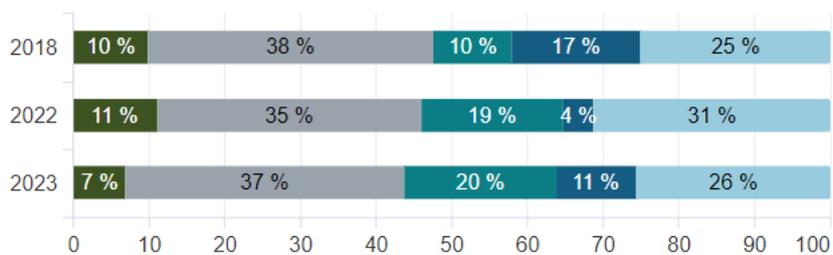
	2022	2023	Evolution
Marchandises	4 858	5 726	17,9 %
Voyageurs	82	86	4,2 %
Sanitaire	4	8	83,5 %
Branche	4 945	5 820	17,7 %

Motifs de départs des salariés employés, par activité

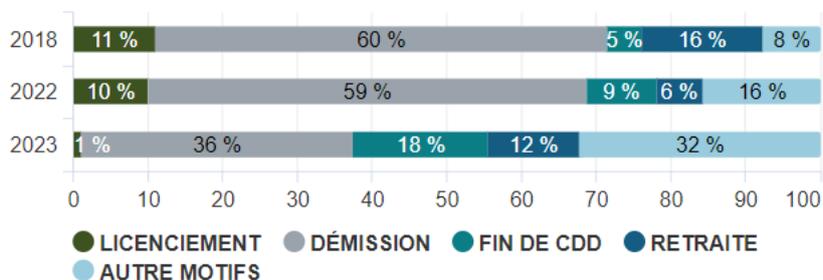
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Les démissions restent le premier motif de départ des salariés de la Branche en Centre-Val de Loire. Le taux en région est de 2 points inférieur au taux constaté au niveau national pour l'année 2023 qui s'établit à 37% de départs pour ce motif. Les départs en retraite sont en augmentation par rapport à l'année passée, et expliquent 14% des départs, légèrement supérieur au taux constaté au niveau national (13%)

Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2023

Toutes familles de métiers	Part des femmes	Evolution 2023/2022
Magasinage, manutention et déménagement	29 %	-1,6 %
Organisation de la circulation des marchandises	50 %	0 %
Personnel d'encadrement logistique	28 %	-3,3 %
Personnel de conduite du transport routier	11 %	-4,9 %
Personnel d'encadrement du transport routier	33 %	-4,0 %
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	25 %	-2,6 %
Ensemble du marché du travail régional	52 %	-1,0 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des femmes dans la demande d'emploi sur les métiers du transport et de la logistique est de 25% sur 2023, en baisse de 2,6% par rapport à l'année passée.

Elles restent principalement positionnées en recherche d'emploi sur les métiers d'organisation de la circulation des marchandises pour 50 % d'entre elles, ainsi que sur les métiers de Personnel d'encadrement du transport routier (33%).

Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2023

Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2023/2022
Conduite de marchandises sur longue distance	6 %	14,3 %
Courses et livraisons express	14 %	-6,2 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	7 %	-4,5 %
Conduite de transport de particuliers	20 %	-15,4 %
Conduite de transport en commun sur route	24 %	-19,0 %
Conduite de véhicules sanitaires	34 %	0 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Nous notons une évolution significative de la part des femmes recherchant un poste pour la conduite de marchandises sur longue distance.

Le transport sanitaire reste le secteur qui concentre le plus de demandes parmi les femmes inscrites en conduite.

Part des jeunes (-25 ans) dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2023

Toutes familles de métiers	Part des jeunes	Evolution 2023/2022
Magasinage, manutention et déménagement	16 %	8,3 %
Organisation de la circulation des marchandises	0 %	0 %
Personnel d'encadrement logistique	8 %	0 %
Personnel de conduite du transport routier	8 %	18 %
Personnel d'encadrement du transport routier	11 %	100 %
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	14 %	9,6 %
Ensemble du marché du travail régional	14 %	3,7 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des jeunes dans la demande d'emploi sur les métiers du transport et de la logistique est de 14 % sur 2023, en hausse de 9,6% par rapport à l'année passée.

La part des jeunes positionnées en recherche d'emploi restent majoritaires sur les métiers de la famille « Magasinage, manutention et déménagement », avec une évolution de plus de 8 points par rapport à l'année passée. Notons également la progression significative de la part des jeunes en recherche d'emploi pour des postes d'encadrement du transport routier.

Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2023

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2023/2022
Conduite de marchandises sur longue distance	5 %	9,1 %
Courses et livraisons express	7 %	0 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	14 %	25,8%
Conduite de transport de particuliers	2 %	-50,0 %
Conduite de transport en commun sur route	4%	50,0%
Conduite de véhicules sanitaires	9 %	0 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des jeunes en recherche d'emploi reste significative sur les postes de conduite et livraison par tournées sur courte distance, avec une évolution plus de 25% par rapport à l'année passée.

Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2023

Au 31 décembre	Demandeurs d'emploi		Dont Femmes		Dont Jeunes				
	2022	2023	2022	2023	2022	2023			
G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	220	240	9,09%	140	139	-0,71%	32	30	-6,25%
H3302 : Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	5 600	5 530	-1,25%	3 410	3 240	-4,99%	620	665	7,26%
J1305 : Conduite de véhicules sanitaires	320	320	0,00%	110	111	0,91%	34	30	-11,76%
N1101 : Conduite d'engins de déplacement des charges	3 350	3 430	2,39%	190	181	-4,74%	260	292	12,31%
N1102 : Déménagement	90	80	-11,11%	0	0	-	19	10	-47,37%
N1103 : Magasinage et préparation de commandes	8 390	8 650	3,10%	2 480	2 580	4,03%	1 660	1 887	13,67%
N1105 : Manutention manuelle de charges	4 050	3 920	-3,21%	300	279	-7,00%	710	701	-1,27%
N1201 : Affrètement transport	30	32	6,67%	10	12	20,00%	0	0	-
N1202 : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	30	26	-13,33%	17	20	17,65%	0	0	-
N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique	280	300	7,14%	80	71	-11,25%	19	32	68,42%
N1302 : Responsable de site logistique	130	128	-1,54%	29	30	3,45%	0	0	-
N1303 : Technicien logistique	620	590	-4,84%	190	190	0,00%	60	51	-15,00%
N4101 : Conduite de transport de marchandises sur longue distance	2 490	2 610	4,82%	141	160	13,48%	113	120	6,19%
N4102 : Conduite de transport de particuliers	530	550	3,77%	130	119	-8,46%	20	11	-45,00%
N4103 : Conduite de transport en commun sur route	740	720	-2,70%	210	170	-19,05%	19	30	57,89%
N4104 : Courses et livraisons express	100	140	40,00%	11	20	81,82%	10	11	10,00%
N4105 : Conduite et livraison par tournées sur courte distance	2 750	2 820	2,55%	220	214	-2,73%	312	387	24,04%
N4201 : Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	40	50	25,00%	0	10	-	0	0	-
N4202 : Responsable d'exploitation des transports routiers de personnes	10	11	10,00%	0	0	-	0	0	-
N4203 : Technicien d'exploitation des transports routiers de marchandises	90	100	11,11%	23	40	73,91%	12	24	100,00%
N4204 : Technicien d'exploitation des transports routiers de personnes	20	19	-5,00%	10	12	20,00%	0	0	-
TOTAL	29 880	30 266	1,29%	7 701	7 598	-1,34%	3 900	4 281	9,77%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Le nombre de demandeurs d'emplois en stock au 31 décembre 2023, positionnés sur les professions « cœur de métier » du transport et de la logistique, augmente de 1,3 % en Centre-Val de Loire (+3% au niveau national). On observe notamment une hausse du nombre de demandeurs d'emploi recherchant un poste dans la conduite de marchandises.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les postes de conduite en transports de voyageurs est en baisse sur l'année (-2,70%) et stable dans la conduite de véhicules de transport sanitaire.

La part des femmes recherchant un emploi dans les métiers du transport et de la logistique est en diminution par rapport à l'année passée (-1,34%). La part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers du transport et de la logistique a progressé (+9,77%). Pour ces derniers, on notera une hausse significative dans les métiers de la conduite, et dans une moindre mesure, sur certains postes en liens avec les opérations logistiques tels que le magasinage et la préparation de commande.

Part de femmes et de jeunes (-25 ans) dans la demande d'emploi au 31 décembre 2023

	Femmes	G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	H3302 : Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	J1305 : Conduite de véhicules sanitaires	N1101 : Conduite d'engins de déplacement des charges	N1102 : Déménagement	N1103 : Magasinage et préparation de commandes	N1105 : Manutention manuelle de charges	N1201 : Affrètement transport	N1202 : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique	N1302 : Responsable de site logistique	N1303 : Technicien logistique	N4101 : Conduite de transport de marchandises sur longue distance	N4102 : Conduite de transport de particuliers	N4103 : Conduite de transport en commun sur route	N4104 : Courses et livraisons express	N4105 : Conduite et livraison par tournées sur courte distance	N4201 : Responsable d'exploitation des transports routiers de personnes	N4202 : Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	N4203 : Technicien d'exploitation des transports routiers de personnes	N4204 : Technicien d'exploitation des transports routiers de personnes	Total marché du travail
Femmes	58 %	59 %	34 %	5 %	0 %	30 %	7 %	33 %	67 %	23 %	23 %	32 %	6 %	20 %	24 %	14 %	7 %	20 %	0 %	40 %	50 %	52 %	
Jeunes de moins de 25 ans	13 %	12 %	9 %	8 %	13 %	22 %	18 %	0 %	0 %	10 %	0 %	8 %	5 %	2 %	4 %	7 %	14 %	0 %	0 %	20 %	0 %	14 %	

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des jeunes parmi les demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers du transport et de la logistique tend à progresser (14 %). Les moins de 25 ans sont plus représentés parmi les personnes à la recherche d'un emploi en :

- Magasinage et préparation de commandes,
- Technicien d'exploitation des transports de marchandises,
- Manutention manuelle de charges,
- Conduite et livraison par tournées de courte distance.

Les femmes sont majoritaires parmi les personnes recherchant un poste dans :

- Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives
- Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage
- Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises

Nombre d'offres selon le métier

	G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	H3302 : Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	J1305 : Conduite de véhicules sanitaires	N1101 : Conduite d'engins de déplacement des charges	N1102 : Déménagement	N1103 : Magasinage et préparation de commandes	N1105 : Manutention manuelle de charges	N1201 : Affrètement transport	N1202 : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique	N1302 : Responsable de site logistique	N1303 : Technicien logistique	N4101 : Conduite de transport de marchandises sur longue distance	N4102 : Conduite de transport de particuliers	N4103 : Conduite de transport en commun sur route	N4104 : Courses et livraisons express	N4105 : Conduite et livraison par tournées sur courte distance	N4201 : Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	N4202 : Responsable d'exploitation des transports routiers de personnes	N4203 : Technicien d'exploitation des transports routiers de marchandises	N4204 : Technicien d'exploitation des transports routiers de personnes	Total marché du travail
2019	40	1 900	190	1 650	70	4 140	1 320	70	20	140	50	550	2 010	170	750	30	920	20	0	120	40	14 200
2020	20	930	240	850	180	2 100	780	30	10	80	30	380	1 540	180	620	20	720	10	0	80	30	8 830
2021	30	1 220	330	1 660	230	4 180	1 750	60	20	150	40	630	2 340	270	740	60	1 080	30	0	170	20	15 010
2022	40	2 120	400	2 440	390	4 470	1 890	100	50	260	120	1 070	2 780	240	1 200	50	1 220	30	0	270	60	19 200
2023	40	2 890	330	3 170	330	4 730	1 970	60	70	280	170	980	2 530	230	1 130	50	1 020	50	10	230	60	20 330

Le volume des offres d'emploi déposées par les entreprises de la Branche à France Travail est en hausse depuis 4 ans sur la région. La hausse est plus marquée dans le secteur de la logistique sur les opérations manuelles d'assemblage, de tri ou emballage, dans la conduite d'engins de déplacement des charges, dans le magasinage et préparation de commandes et dans la manutention manuelle de charges.

Part des offres d'emploi en CDI par CODE ROME en 2023 en région

Part des offres en CDI en 2023	2022
G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	25 %
H3302 : Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	13 %
J1305 : Conduite de véhicules sanitaires	88 %
N1101 : Conduite d'engins de déplacement des charges	11 %
N1102 : Déménagement	39 %
N1103 : Magasinage et préparation de commandes	24 %
N1105 : Manutention manuelle de charges	12 %
N1201 : Affrètement transport	83 %
N1202 : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	43 %
N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique	61 %
N1302 : Responsable de site logistique	82 %
N1303 : Technicien logistique	40 %
N4101 : Conduite de transport de marchandises sur longue distance	43 %
N4102 : Conduite de transport de particuliers	78 %
N4103 : Conduite de transport en commun sur route	74 %
N4104 : Courses et livraisons express	60 %
N4105 : Conduite et livraison par tournées sur courte distance	60 %
N4201 : Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	100 %
N4202 : Responsable d'exploitation des transports routiers de personnes	100 %
N4203 : Technicien d'exploitation des transports routiers de marchandises	52 %
N4204 : Technicien d'exploitation des transports routiers de personnes	83 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

En 2023, plus de la moitié des offres diffusées par France Travail pour les professions cœur de métier du transport et de la logistique correspondent à des contrats de moins d'un mois alors que ces types de contrats ne représentent qu'un quart des offres diffusées globalement par France Travail pour l'ensemble des domaines professionnels de l'économie.

Part des offres d'emploi en CDI par famille des métiers en région

Toutes familles de métiers	Part des offres CDI	Evolution 2023/2022
Magasinage, manutention et déménagement	17 %	-10,4 %
Organisation de la circulation des marchandises	62 %	0 %
Personnel d'encadrement logistique	49 %	-5,4 %
Personnel de conduite du transport routier	57 %	-13,4 %
Personnel d'encadrement du transport routier	66 %	21,1 %
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	31 %	-10,4 %

La part des offres en CDI a diminué : les contrats à durée indéterminée représentent, en 2023, 31 % des offres pour les professions cœur de métier du transport et de la logistique.

La baisse d'offres en CDI constatée en Centre-Val de Loire (-10,4%) est plus forte que la baisse constatée au niveau national. Les offres en contrats à durée indéterminée représentent 37% des offres au niveau national, en baisse de 2 points par rapport à l'année passée.

La prospective globale pour la région

[Prévision d'effectifs 2024 de l'OPTL régional](#)

Les membres de l'observatoire régional Centre-Val de Loire se sont réunis le 20 novembre 2024 afin d'estimer les effectifs de la branche de l'année en cours. Ces prévisions s'appuient sur les données AcoSS – Urssaf du 1^{er} semestre, sur les indicateurs économiques régionaux et l'expérience terrain des membres.

L'occasion pour les membres d'échanger sur les dernières informations et la conjoncture économique du secteur. Le niveau de trésorerie des entreprises du secteur des transports routiers en France a été marqué par une baisse significative sur l'année 2024. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation :

- Augmentation des coûts d'exploitation : Les coûts, notamment ceux liés à la maintenance, et à l'acquisition des véhicules ont continué d'augmenter.
- Difficultés de recrutement : Les entreprises ont dû faire face à des difficultés de recrutement. Les départs en retraite dans le secteur maintiennent toutefois la dynamique de l'emploi, et les recrutements dans le secteur.
- Recours à l'intérim : Pour pallier les pénuries de personnel, et en absence de lisibilité, de nombreuses entreprises ont eu recours à l'intérim, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires.
- Concurrence accrue : La concurrence dans le secteur a également contribué à la diminution des marges.

L'ensemble de ces défis ont conduit à une situation où de nombreuses entreprises ont vu leur trésorerie se détériorer, obligeant les entreprises à adopter des mesures de réduction des coûts et à chercher des solutions pour améliorer leur efficacité opérationnelle.

Néanmoins, l'emploi continue de croître, avec toujours des difficultés de recrutement sur certains métiers. S'il n'y avait pas eu autant de difficultés de recrutement. Compte tenu de la pyramide des âges de la Branche, les recrutements devront se poursuivre pour remplacer les départs en retraite.

Au niveau national, l'Observatoire estime que le nombre de salariés au sein de la CCNTR aurait augmenté de 3 162 au cours de l'année 2024, ce qui porterait à 810 847 le total de salariés à la fin de l'année 2024 dans les établissements des transports routiers et activités auxiliaires du transport, soit une augmentation de 0,4 %.

Cette estimation se fonde sur les données disponibles quant à l'évolution de l'activité et de l'emploi sur les premiers trimestres 2024, et sur les travaux d'analyses et de prévisions réalisés en novembre 2024 par les OPTL régionaux.

La consolidation des statistiques régionales des URSSAF indique que l'emploi dans les transports routiers et activités auxiliaires progresse légèrement au premier semestre 2024 (+ 5 325 salariés, soit 1 % d'augmentation). Cette augmentation est largement imputable au transport de personnes qui enregistre une hausse 3 % de ses salariés au premier semestre 2024 (+ 3,2 % dans le transport routier de voyageurs et + 2,1 % dans le transport sanitaire). En revanche, au premier semestre 2024, on dénombre 660 nouveaux salariés dans l'activité Marchandises, soit une très faible augmentation de 0,1 %, contre 1 % en 2023.

Transport de marchandises et logistique

Les entreprises de transport de marchandises et de la logistique font face à un repli de la consommation des ménages en volume du fait de l'inflation. Toutefois, elles bénéficient de la hausse des prix du transport routier de fret et de la baisse des prix du gazole professionnel, tandis que le développement croissant du e-commerce offre de belles perspectives au secteur.

Transport routier de voyageurs

Le transport routier de voyageurs est le secteur éprouvant le plus de difficultés à recruter. Ces difficultés sont principalement liées à la condition d'âge pour accéder aux métiers du secteur, et à l'importance du travail à temps partiel en particulier pour le transport scolaire.

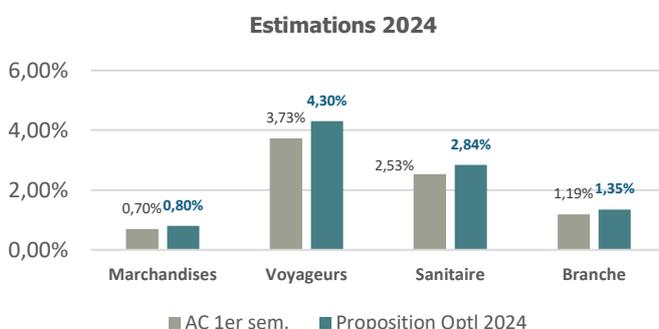
Différentes actions ont été menées pour pallier ces difficultés au nombre desquelles l'abaissement de l'âge de passage du permis D à 18 ans, l'augmentation du nombre de formations à la conduite avec le titre professionnel et le CAP, la mise en place de l'attestation de droit à conduire sécurisée.

Transport sanitaire

La nouvelle convention tarifaire signée le 13 avril 2023 a apporté une revalorisation des tarifs ambulance et VSL (Véhicule Sanitaire Léger) à partir du 8 novembre 2023. La signature de cette convention était incontournable pour faire face à l'augmentation des charges des entreprises : frais de personnel, carburant et coût du parc en particulier. Le prix des véhicules continue d'augmenter en partie à cause de la crise ukrainienne et la difficulté rencontrée par les constructeurs. Contrairement aux autres secteurs du transport, les entreprises de transport sanitaire sont soumises à une tarification réglementée et n'ont pas pu répercuter sur leurs clients les hausses des coûts rencontrés.

La mise en place des Urgences Pré-Hospitalières (UPH) et du nouveau mode de rémunération intégrant le Revenu Minimum Garanti (RMG) pose d'importantes difficultés économiques. Sur le plan organisationnel, cette réforme porte ses fruits, mais l'équilibre économique reste à trouver. Une proposition de loi a été déposée à l'Assemblée nationale le 30 septembre 2024 invitant le gouvernement à supprimer les textes réglementaires interdisant l'accès à la formation et à la profession d'ambulancier aux personnes titulaires d'un permis de conduire probatoire. Un premier texte avait été proposé en mars 2024, mais la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024 a ralenti l'examen de celle-ci. L'adoption de cette loi permettrait une entrée plus précoce dans le métier et potentiellement d'atténuer les difficultés de recrutement.

Synthèse des prévisions 2024 par les membres de l'OPTL Centre-Val de Loire



- En **Marchandises**, cela représenterait **0,80%** soit au total **27 044** salariés sur 2024.
- En **Voyageurs**, cela représenterait **4,25%** soit au total **3 858** salariés sur 2024.
- En **Sanitaire**, cela représenterait **2,84%** soit au total **2 805** salariés sur 2024.

En s'appuyant notamment sur les données de conjoncture et l'acquis de croissance relevé au 1er semestre 2024, les membres de l'OPTL ont estimé que les **effectifs salariés** devraient augmenter de **1,35%** au cours de l'**année 2024** (soit **+ 449 postes** portant le total à **33 707 salariés**).

Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers

La projection des emplois et des besoins s'établit sur une ancienneté moyenne dans le métier (et non dans l'établissement comme affiché le rapport) de 19 ans en Marchandises, 12 ans en Voyageurs et 9 ans en Sanitaire.

Ces prévisions aident à calculer le nombre de besoins en personnel qu'il faudrait satisfaire, aussi bien pour renouveler les départs de fin de carrière (de plus en plus importants) que pour faire face à la croissance des effectifs (création nette d'emploi).

Pour information, l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi n'est pas « modélisée » ici, c'est-à-dire non prise en compte des éventuelles pénuries de main d'œuvre.

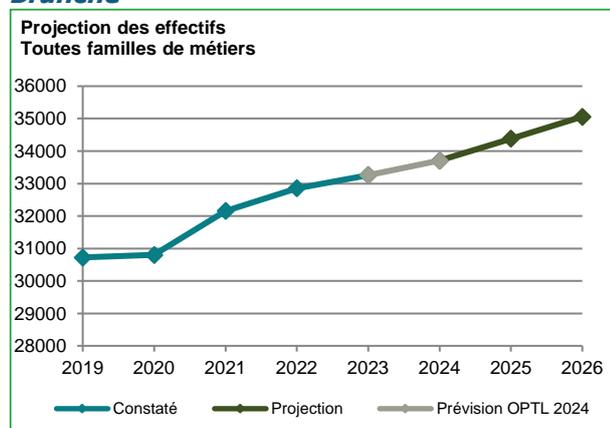
Note du rédacteur : les graphiques suivants n'expriment qu'une projection des effectifs et des besoins en personnel en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional pour l'année 2024 en formule linéaire depuis 2016.

Projection des emplois & besoins en formation d'accès aux métiers en Centre-Val de Loire

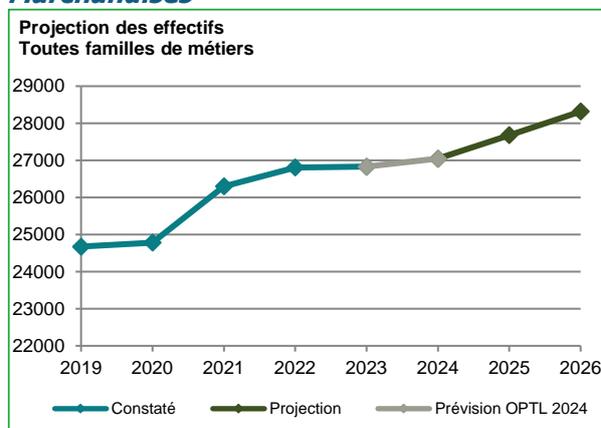
Source : Caisse nationale des urssaf au 31 décembre 2023, Données ajustées au champ conventionnel

Projection des effectifs pour l'ensemble de la Branche et par secteur.

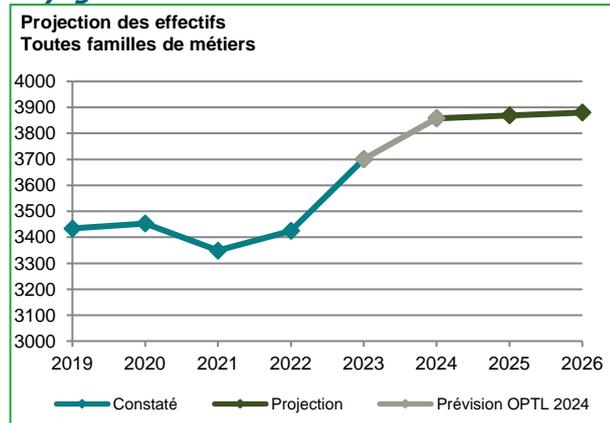
Branche



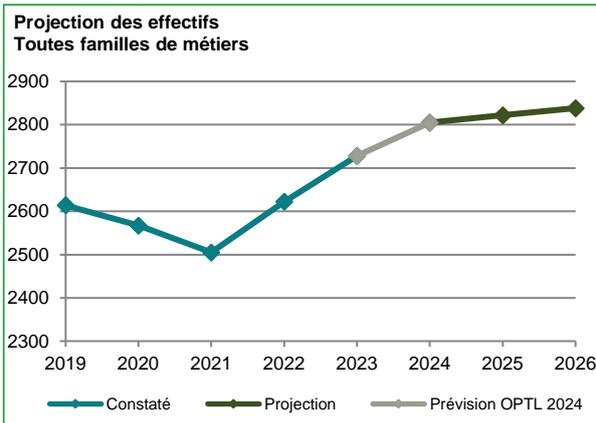
Marchandises



Voyageurs



Sanitaire



En Centre-Val de Loire, la projection des effectifs et des besoins en personnel (en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional) fait apparaître entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2026 la création potentielle de 1 797 d'emplois supplémentaires.

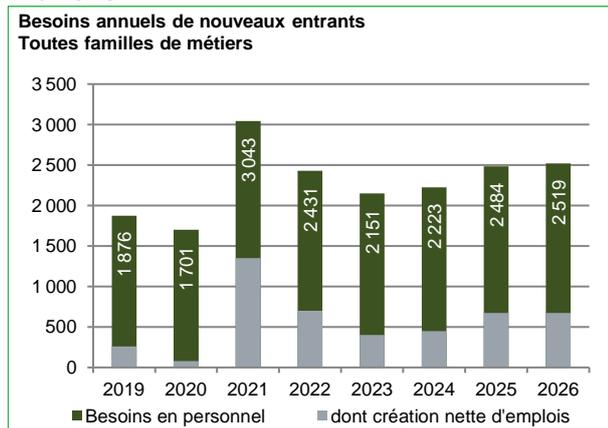
La croissance annuelle serait alors de 2,01% en 2025 et 1,96% en 2026.

Cette progression bénéficierait majoritairement aux transports de marchandises, qui concentrerait 82% des créations d'emploi avec 1 488 salariés supplémentaires

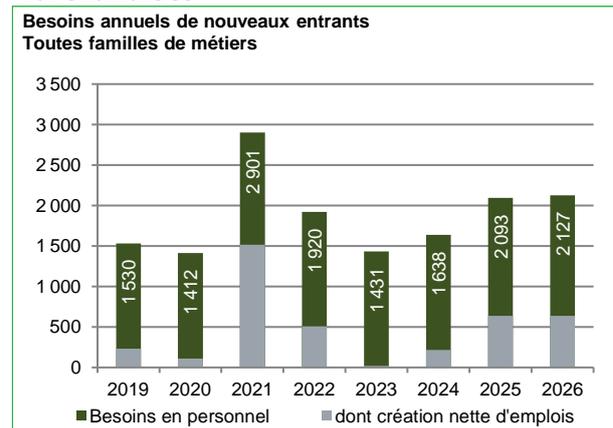
Cependant, du fait d'une pyramide des âges défavorable, les secteurs des transports de voyageurs et du transport sanitaire verraient leur nombre de recrutement s'accroître, mais avec une proportion de création d'emplois plus modérée (+ 179 salariés en TRV et + 110 en TRS).

Projection des emplois et besoins en personnel pour l'ensemble de la Branche et par secteur.

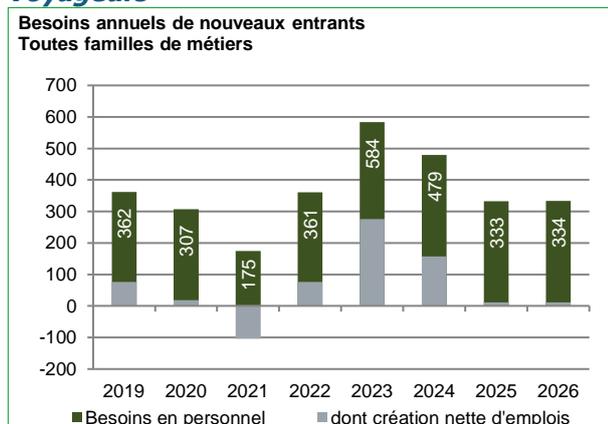
Branche



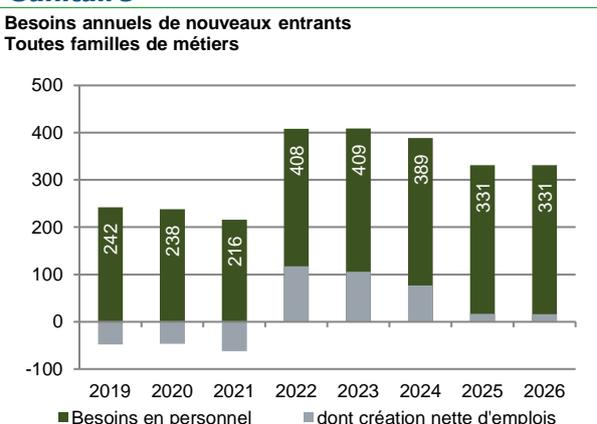
Marchandises



Voyageurs



Sanitaire



Ces projections affichent un nombre potentiels de départs en retraite de 5 429 personnes sur la période 2024-2026.

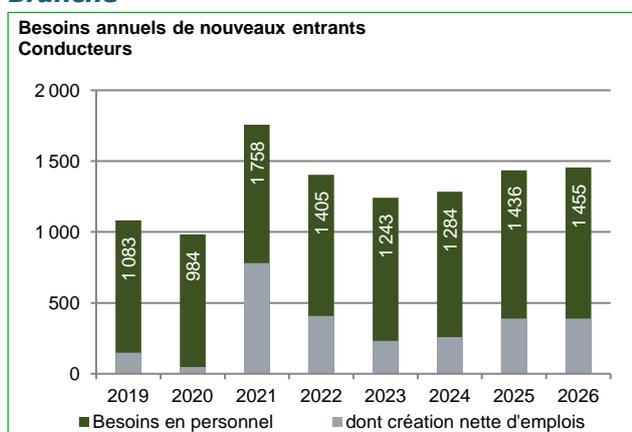
Conjugués aux 1 797 créations d'emploi, la prospective fait alors apparaître un besoin de nouveaux entrants dans la Branche de 7 226 personnes sur la période 2024-2026 pour l'ensemble des familles professionnelles et pour l'ensemble des secteurs de la branche en région Centre-Val de Loire.

Si l'on fait le lien avec l'enquête nationale BMO de France Travail, dans l'ensemble du domaine professionnel, 60 % des recrutements sont jugés difficiles en 2024.

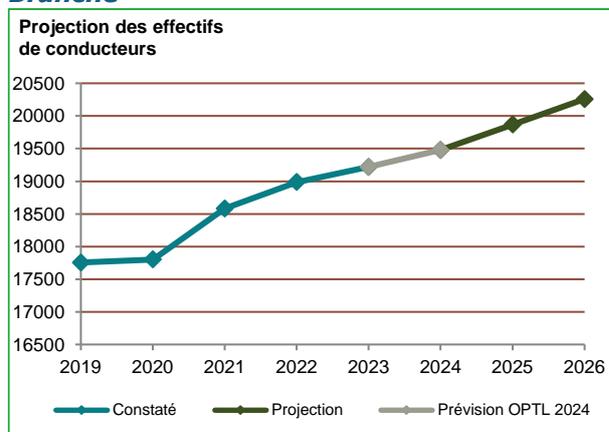
Pour tous les métiers de la conduite, au moins un recrutement sur deux est jugé difficile. Ces difficultés sont d'autant plus nettes pour les métiers de conducteurs de transport en commun sur route (81 % de recrutements difficiles), conducteurs de véhicules légers (68 %) et conducteurs routiers (62 %). Les métiers observant le moins de tensions dans ce domaine professionnel sont les cadres de la logistique et les techniciens et agents de maîtrise du tourisme (un quart de recrutements difficiles).

Projection des effectifs « Conduite » pour l'ensemble de la Branche et par secteur.

Branche



Branche

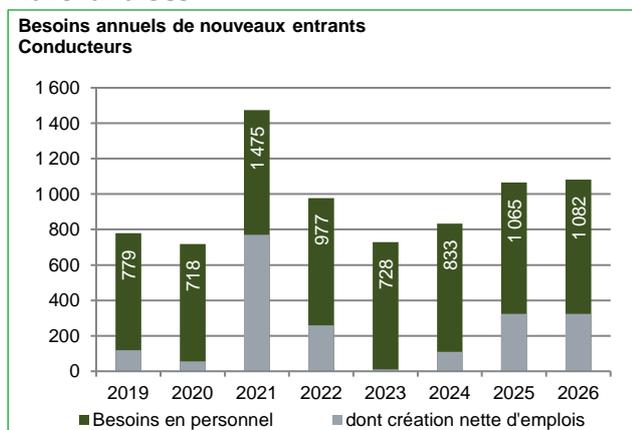


Les besoins de l'ensemble de la branche en région Centre-Val de Loire s'établiraient à hauteur de :

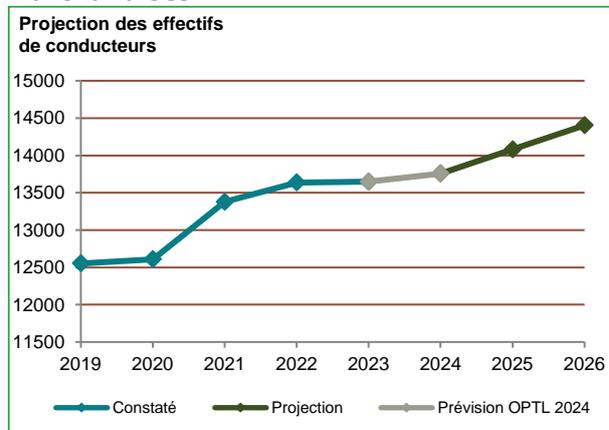
- 1 436 nouveaux conducteurs en 2025,
- 1 455 nouveaux conducteurs en 2026.

La création nette d'emploi serait alors de 779 postes de conduite en marchandises sur la période.

Marchandises

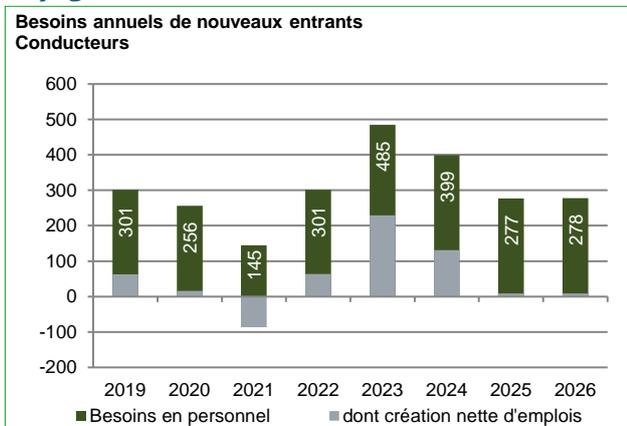
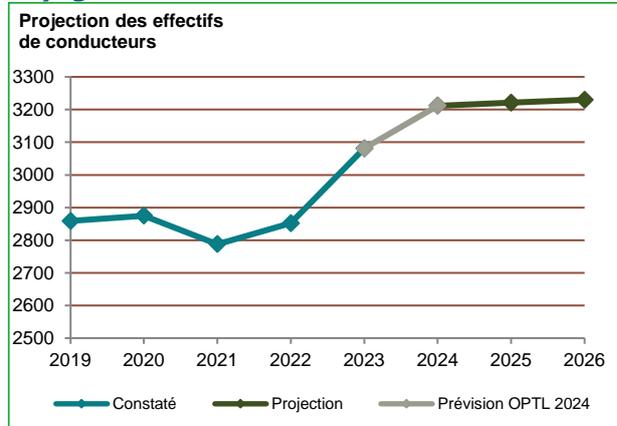


Marchandises



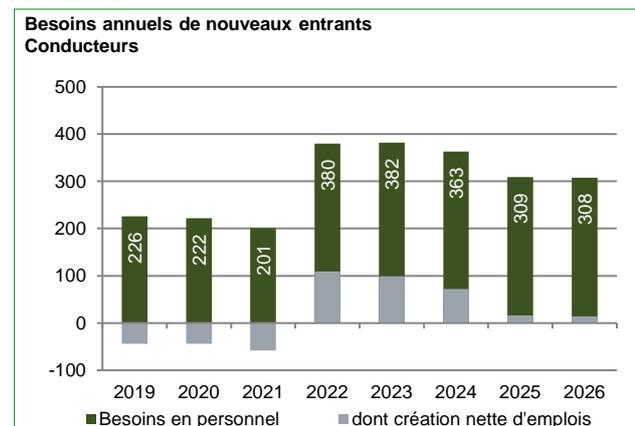
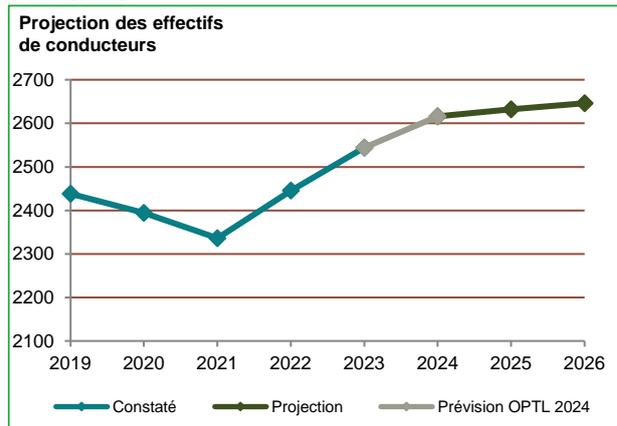
Les besoins du secteur des transports de marchandises en région Centre-Val de Loire s'établiraient à hauteur de :

- 1 065 nouveaux conducteurs en 2025,
- 1 082 nouveaux conducteurs en 2026.

Voyageurs**Voyageurs**

Les besoins du secteur des transports de voyageurs en région Centre-Val de Loire s'établiraient à hauteur de :

- 277 nouveaux conducteurs en 2025,
- 278 nouveaux conducteurs en 2026.

Sanitaire**Sanitaire**

Les besoins du secteur du transport sanitaire en région Centre-Val de Loire s'établiraient à hauteur de :

- 309 nouveaux conducteurs en 2025,
- 308 nouveaux conducteurs en 2026.

NDLR : La prospective est une anticipation au service de l'action, une réflexion ouverte cherchant à sensibiliser et à mobiliser les acteurs des champs de l'emploi et de la formation professionnelle.

Par définition, cet exercice prospectif repose sur un diagnostic qui permet d'explorer des avenir multiples et incertains et cherche à dire ce qui pourrait se produire. Le lecteur retiendra qu'il ne s'agit nullement d'une prédiction (vers un avenir unique), d'une prévision (qui cherche à dire ce qui va se passer), d'une projection (prolongement ou inflexion dans le futur de tendances passées).

Retenons donc simplement les faits. Sur la période 2013-2023, ont été effectuées par les entreprises de la Branche en Centre-Val de Loire 5 503 créations nettes d'emploi, soit une croissance des effectifs de 20% sur la période.



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

optl@optl.fr